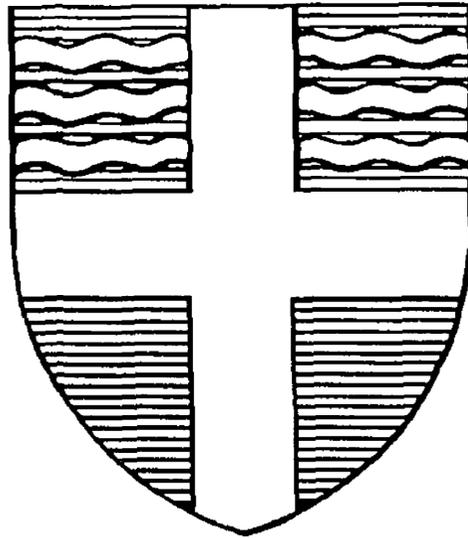


Original

Frank Lavanchy
Mairie de Versoix
Secrétaire général

COMMUNE DE VERSOIX



Compte rendu administratif
et financier

1996

République et Canton de Genève

COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier**

de l'exercice 1996

pour la période du 1er avril 1996 au 31 mars 1997

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF

1996

CONSEIL MUNICIPAL

élu le 2 avril 1995

	Entré(e) au Conseil en :	Entré(e) au Conseil en:
PARTI RADICAL		
MM.	Alessi Didier	1983
	Courtois Michel	1979/95
	Malek-Asghar Patrick	1994
Mmes	Robas Michèle	1992
	Schneckenburger Janine (démission le 31.8.1996)	1983
	Zwygart Isabelle	1996
PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN		
Mme	Melo Martine	1995
MM.	Piccot Jean-Pierre	1975
	Pouilly Léonard	1984
Mme	Schmied Véronique	1995
MM.	Vagnières Philippe	1995
	Warynski Michel	1991
PARTI LIBERAL		
Mme	Genequand Sylvie	1985
MM.	Lacroix Raymond	1979
	Lembo Saverio	1991/94
	Meyer Thierry	1995
	Widmer Jean-Pierre	1991
ENTENTE COMMUNALE		
Mme	Kopp Elisabeth	1995
MM.	Meyll Pierre	1975
	Rodriguez Luis	1995
PARTI SOCIALISTE		
MM.	Demierre Yves	1991
	Monnet Pierre-Alain	1995
PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS		
M.	Mazzone Sergio	1991
Mme	Sauter Marie-José	1994
BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL pour la période 1996-1997		
Président : M. Lembo Saverio		
Vice-président : M. Meyll Pierre		
Secrétaire : Mme Melo Martine		

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Commissions permanentes :

Commission des bâtiments

Rességuier Alain, CA délégué; Piccot Jean-Pierre, président; Demierre Yves, vice-président; Alessi Didier, Genequand Sylvie, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Pouilly Léonard, Robas Michèle.

Commission de la culture

Rességuier Alain, CA délégué; Robas Michèle, présidente; Melo Martine, vice-présidente; Genequand Sylvie, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Warynski Michel, Widmer Jean-Pierre, Zwygart Isabelle.

Commission de l'environnement

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Mazzone Sergio, président; Malek-Asghar Patrick, vice-président; Courtois Michel, Demierre Yves, Kopp Elisabeth, Genequand Sylvie, Meyer Thierry, Pouilly Léonard, Vagnières Philippe.

Commission des finances

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Lembo Saverio, président; Warynski Michel, vice-président; Courtois Michel, Malek-Asghar Patrick, Meyer Thierry, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Schmied Véronique.

Commission sociale

Schneckenburger René, CA délégué; Schmied Véronique, présidente; Widmer Jean-Pierre, vice-président; Kopp Elisabeth, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain, Robas Michèle, Zwygart Isabelle.

Commission sport et communication

Schneckenburger René, CA délégué; Pouilly Léonard, président, Mazzone Sergio, vice-président, Alessi Didier, Demierre Yves, Lembo Saverio, Meyer Thierry, Meyll Pierre, Vagnières Philippe, Zwygart Isabelle.

Commission des travaux

Rességuier Alain, CA délégué; Lacroix Raymond, président; Courtois Michel, vice-président; Alessi Didier, Demierre Yves, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Sauter Marie-José, Vagnières Philippe, Widmer Jean-Pierre.

Commission d'urbanisme

Rességuier Alain, CA délégué; Alessi Didier, président; Demierre Yves, vice-président; Genequand Sylvie, Kopp Elisabeth, Lembo Saverio, Malek-Asghar Patrick, Melo Martine, Piccot Jean-Pierre, Sauter Marie-José.

2. Commissions ad hoc

Commission de gestion d'Ecogia

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Widmer Jean-Pierre, président; Rodriguez Luis, vice-président; Courtois Michel, Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain.

Commission de gestion du Fonds Livada

Demierre Yves, Genequand Sylvie, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Sauter Marie-José.

3. Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier : Melo Martine, Monnet Pierre-Alain.

Musique Municipale de Versoix : Pouilly Léonard, Robas Michèle.

Les Mouflots : Rodriguez Luis, Zwygart Isabelle.

4. Commission spéciale

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale :

Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice (nommé par le Conseil d'Etat).

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Membres nommés par le Conseil municipal:

MM. May Samuel;, Jauslin Georges-Henri, Widmer Jean-Pierre

Membres nommés par le Conseil administratif:

MM. Estier André, Knoblauch Pierre, Ricci François

Conseiller administratif délégué: M. Salamin Pierre-Marie

CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mmes, MM. Hammer Gabrielle, Kopp Elisabeth, Maître-Burnand Eliane, Sauter Marie-José,
Schneckenburger Janine, M. Vuillemin Jean-Marie.

Membres nommés par le Conseil administratif :

Mme, MM. Bovier Elie, Pernet Micheline, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

Conseiller administratif délégué : M. Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation : M. Graber Claude.

FONDATION DE LA CRECHE

Membres nommés par le Conseil municipal :

M. Boehm Eric, Mme Etienne Anne, M. Mazzone Sergio, M. Monnet Pierre-Alain,
Mme Schneckenburger Janine, M. Smulders Robertus.

Membres nommés par le Conseil administratif:

M. Berset Alexis, Mme Bersier Véronique, Mme Perey Christiane, Mme Ricci-Salamin
Christine, Mme Roder Corinne.

Conseiller administratif délégué : M. Schneckenburger René.

Présidente du Conseil de Fondation: Mme Schneckenburger Janine

FONDATION POUR L'INSTALLATION A VERSOIX D'ENTREPRISES, D'ARTISANAT ET DE COMMERCE (FIVEAC)

Membres nommés par le Conseil municipal:

MM. Genequand Claude, Graber Stéphane, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis,
Schmied Patrick, Stevens Michel.

Membres nommés par le Conseil administratif:

MM. Mettaz Marc-Henri, Claude Sanz

Conseiller administratif délégué : Schneckenburger René.

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 2 avril 1995 .

Rességuier Alain, Salamin Pierre-Marie, Schneckenburger René

Répartition des fonctions administratives

M. Alain Rességuier (suppléant : M. Pierre-Marie Salamin)

Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

M. Pierre-Marie Salamin (suppléant : M. René Schneckenburger)

Finances - Administration - Gérance - Environnement - Ecogia

M. René Schneckenburger (suppléant : M. Alain Rességuier)

Sport - Communication - Social - Economie

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1996

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1996 au 31 mars 1997. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1996 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 8 séances durant la période sous revue. Il s'y est ajouté 71 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

15 avril 1996 :

- crédit de Fr. 1.020.000.-- pour la réfection de l'Ecole Montfleury I;
- crédit de Fr. 1.890.000.-- pour la rénovation du bloc « C » du Groupe scolaire Adrien-Lachenal;
- la Fiduciaire OFISA a été désignée comme organe de contrôle de la Crèche « Fleurimage ».

13 mai 1996 :

- crédit d'investissement de Fr. 450.000.-- pour la réfection du chemin Courvoisier;
- désignation du Bureau pour la période 1996/1997.

10 juin 1996 :

- crédits supplémentaires sur le budget 1995, soit Fr. 898.692,22;
- acceptation des comptes de l'exercice 1995.

16 septembre 1996 :

- acceptation des comptes et du rapport de gestion 1995 de la Fondation de la Commune de Versoix pour l'accueil et le logement des personnes âgées;
- acceptation du rapport de gestion et des comptes 1995 de la Fondation Communale Versoix-Centre;
- autorisation d'emprunter pour la Fondation communale Versoix-Centre;

- crédit de Fr. 60.000.-- pour la rénovation de la Buvette de Port-Choiseul;
- crédit de Fr. 335.000.-- pour les travaux d'assainissement agricole, secteurs V et VI;
- servitude pour les Services Industriels de Genève à la route de Sauverny (Stand de tir).

14 octobre 1996 :

- assermentation d'une Conseillère municipale;
- acceptation du rapport d'activité et des comptes de la Crèche « Fleurimage » de 1995.

11 novembre 1996 :

- acceptation du budget 1997 de la Crèche « Fleurimage »;
- acceptation du budget 1997 de la Commune de Versoix et fixation des centimes additionnels;
- modification du régime des zones et plan localisé de quartier à l'angle de la route de Sauverny et du chemin de Pont-Céard;
- crédit de Fr. 2.470.000.-- pour la transformation et l'agrandissement du bloc « B » de l'Ecole Adrien-Lachenal;
- crédit de Fr. 430.000.-- pour la construction de la deuxième étape du collecteur de Richelien.

9 décembre 1996 :

- crédit d'étude de Fr. 150.000.-- pour la transformation d'un bâtiment à Ecogia;
- autorisation à la Fondation Communale Versoix-Centre d'acheter des parcelles dans le Bourg de Versoix et d'emprunter pour cette opération;
- préavis favorable au projet de modification des zones au chemin de Villars;
- refus de la nomination d'un inspecteur du bétail pour le cercle N° 10 (Genthod, Pregny-Chambésy et Versoix).

3 février 1997 :

- (annulée).

3 mars 1997 :

- plan localisé de quartier 287532-541 situé entre la route de Sauverny, le chemin de Montfleury et le Canal de la Versoix.

Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

Conseiller administratif délégué : M. Alain Rességuier

L'année 1996 ayant débuté par la publication d'un compte rendu administratif distribué sur invitation à le retirer à la Mairie, il est apparu que moins de 1% des citoyens versoisiens aient marqué leur intérêt pour cette lecture.

Optimiste, j'attribue ce fait à l'importante information distribuée durant toute l'année. Réaliste, je constate que chacun s'intéresse plus particulièrement aux sujets qui lui sont proches.

En matière d'urbanisme, un autre problème de communication apparaît avec l'évolution constante des dossiers qui, au fil du passage dans diverses commissions, peuvent changer d'orientation ou quelquefois sommeiller durant des mois, voire des années.

Le service technique regroupant « urbanisme, bâtiments et travaux » avait deux objectifs pour améliorer l'information et le service au public.

Le premier est résolu avec l'engagement de Mme Flora Pretto qui, avec Mme Françoise Vetterli, assurent depuis juin 1997 la permanence d'accueil.

Le second était l'information générale, en mettant à disposition une borne Géo-kiosk. Comme pour l'installation du programme Géo-concept, notre commune est pilote dans le cadre de l'association des communes genevoises. Cependant, il faut constater la lenteur incroyable de cette mise en place qui voit se succéder difficultés d'acquisition et problèmes juridiques, alors que le personnel communal a déjà suivi des cours et souhaite faciliter son travail, toujours plus important dans notre commune.

Aménagement

Urbanisme, autorisations de construire, patrimoine, transports publics
(CFF - TPG - TPVx)
Police, circulation, relations régionales

Statistiques dossiers d'autorisations de construire:

	1994	1995	1996
préavis donnés par la Commune	70	52	64
préavis favorables	60	45	56
préavis défavorables	10	7	8

En ce qui concerne les 56 préavis favorables accordés par la Commune, le DTPE nous a suivis 33 fois et n'a pas encore rendu sa réponse concernant les 23 dossiers restants.

Au sujet des 8 préavis défavorables, le DTPE nous a suivis 1 fois, a donné un avis contraire 2 fois (2 préavis défavorables de la Commune pour le même dossier) et ne s'est pas encore prononcé concernant 4 dossiers. Il faut également relever qu'un dossier a tout d'abord obtenu un préavis défavorable, puis a été modifié en préavis favorable.

Pour un même dossier, la Commune a transmis 4 préavis au DTPE, soit 2 favorables et 2 défavorables. Le DTPE a donné un accord global pour ce dossier.

La Commune a souhaité mettre un dossier en attente, mais le DTPE a quand même accordé une autorisation pour ce dernier.

Les dossiers sans réponse sont souvent de grosses affaires ou alors des demandes trop récentes.

Travaux

Génie-Civil, assainissement, voirie, nettoyage,
signalisation routière, lac et cours d'eau, décoration florale

Assainissement

Le poste budget « entretien canalisations » de Fr. 70.000.-- a été utilisé intégralement :

- curage des canalisations et contrôle sectoriel par caméra	34.000.--
- entretien annuel des sacs EP (~600 pcs)	11.000.--
- intervention pour réparations locales de collecteur ou d'égout, colmatage ancien égout, etc.	25.000.--

Canal

Cette année encore, aucune intervention importante n'a été nécessaire, notre service Voirie s'étant chargé de l'entretien courant (renforcement des berges, nettoyage, curage ponctuel) de celui-ci. Fr. 7.000.-- sur les Fr. 15.000.-- disponibles au budget ont été toutefois utilisés pour l'entretien sectoriel de la végétation le long de ce cours d'eau (abattage et élagage des arbres) dans le secteur des chemins Villars et Dégallier.

Eclairage public

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement. Fr. 10.000.-- sur les Fr. 20.000.-- du budget ont été utilisés (changement ponctuel de candélabres, diverses petites réparations, etc.). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune (450 points lumineux) s'est monté à Fr. 86.000.-- pour l'année 1996.

Principaux chantiers « grands travaux » réalisés ou en cours

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Coût</i>	<i>Subvention</i>
Haut de la Rampe de la Gare	Aménagement définitif « place de la Gare » réfect. chaussée, trottoir, plantations, éclairage, couvert à vélos	220.000.-- (solde crédit rpe de la Gare)	en cours 250.000.--	---
Rue des Moulins Sect. chocolaterie	Mise en séparatif Collect. EU et EP Eclairage public, réfect. chaussée	640.000.--	633.000.--	66.000.--
Hauts-St-Loup (ch. Ravel, Mégard, Girod-de-l'Ain)	Mise en séparatif Collect. EU et EP Eclairage public, réfect. chaussée	2.050.000.--	1.620.000.--	300.000.--
Ch. Courvoisier	Réfect. totale chaussée y.c. équip. sacs EP Eclairage public	450.000.--	en cours 350.000.--	---
Ass. Agricole 4e étape	Assainissement sect. Richelien et Ecogia	320.000.--	en cours 210.000.--	en cours 110.000.--

Principaux chantiers « grands travaux » en conception

Chantier	Travaux conduits	Crédit	Subvention
Richelien étape II	Suite construction du collect. EU (Centre P.C. à pisciculture)	(voté) 430.000.--	430.000.--
Piste cyclable St-Loup	Construction tronçon de piste cyclable (ch. du Levant au Canal)	(voté) 100.000.--	---
Campagne d'entr. chaussée	Réparations ponctuelles chaussées communales y.c. renforcement complet du ch. de Malagny	(voté) 520.000.--	---
Val-de-Travers Vandelle	Mise en séparatif Collect. EU et EP Eclairage public, réfect. chaussée	600.000.--	150.000.--
Ch. Dégallier étape II	Mise en séparatif Collect. EU et EP Eclairage public, réfect. chaussée	1.800.000.--	450.000.--
Richelien étapes III et IV	Etude suite construction Collect. EU pour équipement Bâtie et Plateau de Richelien	130.000.--	40.000.--
Détournement du Canal	Suppression de la bêche sur voies CFF Raccordement du Canal au Nant de Braille	500.000.--	450.000.--
Versoix-la-Ville (suite de la pénétrante)	Suite création chaussée, trottoir et éclairage public	300.000.--	---

Le poste budgétaire « travaux routiers, emplacements, parcs » de Fr. 290.000.-- a été utilisé à raison de Fr. 286.000.--, se répartissant de la façon suivante :

- création trottoir ch. de Montfleury, partie supérieure et au niveau du canal (en cours).....	Fr. 107.000.--
- stabilisation terrain pour aire de broyage et compostage.....	Fr. 32.000.--
- création modération de trafic rte de St-Loup (en cours).....	Fr. 25.000.--
- entretien marquage et signalisation	Fr. 13.000.--
- travaux d'entretien serrurerie (glissières, clôtures, etc.).....	Fr. 14.000.--
- entretien forêts et végétation (élagage, abattage et plantations).....	Fr. 28.000.--
- traitement berge du lac et pose enrochement mur du quai.....	Fr. 17.000.--
- entretien routier ponctuel (brèches, petits aménagements) et divers.....	Fr. 50.000.--

Tableau de répartition des relevés horaires

Voirie

Activité	96	95	94	% moy. 96
Heures totales Service Voirie + jardins	21'070	21'298	19'829	
Entretien places et routes	5'712	5'232	4'923	27,11
Entretien emplacements publics (cimetière, WC publics, gare, parcours sportif, etc.)	2'663	2'581	2'681	12,64
Entretien machines, matériel, dépôt (int. et ext.)	3'331	3'432	2'917	15,81
Entretien canal	406	674	572	1,93
Entretien emplacements sportifs (n.c. CSV)	263	298	262	1,25
Entretien végétation	1'602	2'046	1'567	7,60
Manifestations (tente communale et matériel)	2'006	2'380	2'368	9,52
Décorations florales	4'162	3'288	3'581	19,75
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstrations, gros travaux ponctuels)	925	1'367	958	4,39

En chiffres :

- Assainissement :

60 km linéaires de canalisations parcourent notre commune en zone urbaine et autant en zone agricole, soit un total de 120 km.

- Routes :

Les services des travaux et de la voirie entretiennent 34 km. de longueur de routes.

Bâtiments

Le patrimoine immobilier communal comprend 83 bâtiments, après la démolition d'une dépendance de 54 m² au chemin du Molard, non compris le domaine d'Ecogia et les propriétés des Fondations (Versoix-Centre, Résidence Bon-Séjour, FIVEAC).

La commission des bâtiments s'est réunie 7 fois pour étudier, selon les critères de vétusté, d'utilisation et de rentabilité, les priorités de rénovation, permettant un choix gérable par rapport au budget défini. Elle a également proposé une liste de bâtiments dont notre commune pourrait se défaire, seulement dans le cas de transactions offrant un intérêt public appréciable.

Ont été étudiés:

- la transformation et l'agrandissement du bloc B du groupe scolaire A.-Lachenal (salle des maîtres, concierge, infirmerie, classes d'activités créatrices, parascolaire, chaufferie, locaux de sociétés, etc.)
- la rénovation de l'école Montfleury I (2ème étape)
- l'aménagement de locaux de sociétés dans le garage de l'école de Montfleury
- le réaménagement de la scène de l'école Bon-Séjour (pour une utilisation scolaire)
- la rénovation de l'ancienne préfecture
- la transformation de la maison Ferrier
- la rénovation de la cuisine du Rado
- le programme de rénovation de la salle communale A.-Lachenal et de ses aménagements extérieurs.

Travaux effectués:

- la rénovation de la buvette de Port-Choiseul
- la rénovation de l'école Montfleury1 (1ère étape)
- la transformation du bloc C du groupe scolaire A.-Lachenal.

Culture

Manifeste culturel

Les membres de la commission culturelle de la commune de Versoix ont procédé à l'analyse des différentes activités ayant cours dans le domaine de la culture sur le plan communal.

Les rapports élaborés par les groupes de travail « fêtes locales », « musique » et « spectacles » permettent de définir la politique culturelle communale:

- promouvoir une animation locale, voire régionale, en y associant toute forme d'expression basée sur le divertissement, la convivialité, la qualité, la découverte et imaginer des partenariats pour promouvoir la culture;
- ouvrir l'accès à la culture au plus grand nombre et permettre ainsi à chacun de s'associer à une dynamique culturelle communale;
- favoriser le maintien des activités existantes répondant aux critères énoncés;
- faire une place à la création, l'encourager chez les amateurs ou les professionnels et particulièrement chez les jeunes;
- soutenir les sociétés culturelles communales en mettant dans la mesure du possible à leur disposition des locaux et du matériel, soutenir financièrement leurs initiatives après examen de leur budget;
- défendre l'existence des lieux à vocation culturelle et promouvoir leur amélioration;
- regrouper les animations communales par thème et saison pour y faire participer plus de monde et mieux en gérer les coûts;
- développer une publicité d'information et de mise en valeur des activités proposées;
- réunir les responsables des sociétés locales une fois par an en vue d'établir le calendrier des manifestations.

Fonds de décoration

La salle du Conseil municipal est décorée d'une oeuvre due au talent de M. Jean Roll. Il s'agit d'une tapisserie en laine intitulée « Prise de bec » inaugurée le 12 septembre 1996.

Le coût de la réalisation a été pris en charge par le solde disponible du fonds de décoration.

Elle a été également choisie pour illustrer la carte des voeux traditionnels de fin d'année adressés par le Conseil administratif.

Versoix-Spectacles

L'activité aux Caves de Bon-Séjour pour la période concernée se résume comme suit:
66 spectacles, concerts et expositions et un stage « théâtre » organisé pour les jeunes pendant les vacances scolaires de février.

Relevons quelques « points d'orgue » de notre programme:

- la création de la pièce théâtrale « La légende des cafés » (adaptation de l'ouvrage de Georges Haldas par Geneviève Rapin)
- le spectacle de la Compagnie du théâtre Dimitri
- la création du spectacle « Brésil, départ immédiat » de Maulde Coutau et José Barrense-Dias
- le tour de chant de Michel Buhler accompagné par Nono Muller
- la comédie de Tchekov « La Noce »
- le week-end « Arts du Portugal »
- les soirées « théâtre » proposées par nos deux troupes locales, théâtre Alroma et théâtre Offiez
- le « Feuilleton improvisé » de Philippe Cohen et Brigitte Rosset
- le traditionnel concours d'artistes amateurs qui permet de découvrir des talents et de passer une soirée dans une ambiance des plus conviviales

Côté « expositions », le GAAVE a été accueilli à la salle communale pour sa 20e expo collective en octobre 1996. Un concours de peinture « l'Ame de Versoix » marquait l'événement. Il a été attribué par le jury à Mlle Emilienne Perriraz pour son oeuvre « l'Etang des Doves ».

La Galerie des Caves a ouvert ses portes aux « artistes de l'école Bon-Séjour »: les élèves ont exposé leurs dessins et peintures. Grand succès de cette « première » de peintres en herbe.

A la Résidence de Bon-Séjour, nos aînés et le public en général ont eu le plaisir de visiter l'exposition « Vues de Versoix »: une vingtaine de toiles acquises par la commune au cours des années, représentant la Versoix de l'époque, dues au talent de Morard, Guérin, Pelletier, Appia, Ramseyer et Perriraz.

De nombreux autres événements culturels marquent la vie de notre cité. La liste en est longue et tant mieux.

Même si quelques-unes de ces manifestations n'attirent pas les grandes foules, cela n'a pas d'importance: elles restent l'occasion de rencontres, de découvertes qui agrémentent notre quotidien et nous rapprochent les uns des autres.

Bibliothèque communale

Animations

* Mercredi 24 janvier, 20h-21h30, Monsieur Michel Grandjean, enseignant à la Faculté de théologie de Genève, à l'occasion de la parution du livre "Histoire du christianisme en Suisse : une perspective oecuménique" aux Editions Labor et Fides à Genève et pour faire suite à la Semaine de l'Unité, a présenté « l'Histoire du christianisme". Cette soirée animée par un orateur brillant, passionnant, présentant l'histoire locale d'une façon originale et vivante, a été très réussie, réunissant plus de vingt personnes.

* Mercredi 14 février, 18h-19h30, Monsieur Jacques Deschenaux, Chef du Département des sports à la Télévision Suisse Romande, est venu parler de son métier. Moment sympathique qui a réuni un public malheureusement trop restreint !

* Mercredi 27 mars, 18h-19h, Madame Marie-Luce Dayer nous a emmenés dans son "Carrousel des rêves"; contes accompagnés par la musique de sa cythare et une bougie magique qui ont fait vivre à un public clairsemé d'enfants et d'adultes une merveilleuse évasion.

* Lundi 29 avril, 18h30-19h30, Mesdames Geneviève Rapin et Stéphanie Majors, Monsieur Claude Demeure, accompagnés musicalement par Monsieur Juan Manuel Roig, guitariste classique, ont lu des textes de Colette :

"Colette gourmande, Colette curieuse, Colette rêveuse". Ces comédiens nous ont emportés à la rencontre de Colette, de ses souvenirs d'enfance, de son amour de la nature, des animaux, de la bonne table... La musique a souligné cette invitation au voyage dans le monde de Colette, réveillant notre désir de relire cet écrivain français. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

* Mercredi 29 mai, 20h-21h30, Mesdames Annie Mino et Sylvie Arsever ont parlé de leur livre "Les mensonges qui tuent les drogués". Dans une atmosphère sereine et chaleureuse, de nombreuses questions pertinentes ont été posées. Le témoignage bouleversant de sincérité de deux drogués a répondu à la grande qualité d'écoute et d'accueil de Madame Annie Mino. Trente-quatre personnes étaient présentes pour parler de ce sujet brûlant d'actualité par rapport aux futures votations.

* Mercredi 16 octobre, 20h-21h30, Monsieur Jean-Philippe Rapp, journaliste, a parlé de "Information et désinformation : la responsabilité du journaliste". Excellente soirée attirant un public important (60 personnes). De nombreux exemples concrets ont montré les problèmes de la manipulation du journaliste par des tiers et celle de l'information par certains journalistes, ce qui conduisait à poser la question de l'éthique du journaliste.

* Mercredi 18 décembre, 11h-12h, Madame Lise Berthoud a raconté avec beaucoup de vie ses traditionnels contes de Noël qui ont attiré de nombreuses mamans avec leurs enfants, des enseignants de l'Ecole anglaise et leurs élèves (25 enfants), les Moufflets et quelques personnes âgées, soit plus de 80 personnes en tout, un vrai succès

Ecoles

Nous avons eu 41 visites de classes concernant 13 enseignants différents, dont quatre classes spécialisées qui ont effectué 25 visites.

Dans le cadre des activités parascolaires ce sont seulement deux responsables qui sont venues avec leurs enfants, ceci à trois reprises.

Evolution

Nous avons prêté **29.114 livres à 6.850 lecteurs**, ce qui représente une très forte augmentation par rapport à 1995 : 3.671 livres prêtés en plus (25.443 en 95) à 850 lecteurs en plus (6.151 en 95). En comparant les chiffres entre 94 et 96, cette progression correspond à 2,5 fois plus pour les livres et 4,7 fois plus pour les lecteurs.

Nous sommes ravies de cette évolution, et particulièrement lorsque nous voyons que le coin lecture avec les quotidiens accueille de nombreux usagers qui apprécient de pouvoir y rester pour lire et fouiner dans nos rayons; nous remarquons aussi la présence de jeunes se réunissant pour étudier sur place.

La Bibliothèque devient de plus en plus **un lieu de rencontre et d'échanges, un lieu où flâner, lire, étudier**, ceci à notre grande satisfaction.

Association Ecole & Quartier

A l'issue de cette deuxième année passée à la présidence de l'AEQV, je suis heureux de pouvoir exprimer ma profonde satisfaction. Votre Association pour Ecole et Quartier à Versoix se porte bien grâce à la très efficace collaboration de chacun de ses "animateurs".

En préambule, j'aimerais saluer l'esprit de collaboration qui a présidé tout au long de cette 21ème année. La gestion de l'AEQV n'est pas une mince affaire, vous l'imaginez bien. L'organigramme est relativement complexe en raison notamment du nombre important d'intervenants. Si bien qu'une bonne gestion nécessite une collaboration de tous les instants et de tous les intervenants si l'on veut atteindre les objectifs que l'on s'est fixés.

Il en est un en particulier, sans qui le système se gripperait, que je souhaite saluer et remercier sincèrement. Il s'agit de Gil HERBEZ, administrateur, un homme doté d'un sens élevé de la conscience professionnelle. Il dirige et exécute sa tâche avec brio, après un peu plus d'un an de pratique seulement, et avec toutes les qualités requises.

Une autre personne, à qui je souhaiterais rendre hommage, est Claude FERRERO. Actif lors de la fondation d'Ecole et Quartier en 1975 et présent au sein de son comité dès novembre 1987 jusqu'en juin 1996, il y a joué un rôle très important. Une participation de plus de 20 années est une durée exceptionnelle pour sa longévité, certes, mais surtout pour la qualité de son engagement et de ses conseils toujours pleins de sagesse. Il a choisi de prendre sa retraite au bord du lac Léman à Vevey, je lui souhaite au nom du comité, ainsi qu'à son épouse, un très paisible repos.

Par ailleurs, il est un autre départ de taille dont je dois vous faire part. Notre ami Eric BIRBAUM, bien qu'encore fort éloigné de la retraite, non seulement par rapport à son âge mais également par rapport à la très grande vivacité d'esprit qui le caractérise, ne se représentera pas à l'élection au comité. Ainsi, après avoir assumé la fonction de vérificateur aux comptes dès 1987, puis celle de trésorier en 1988, puis encore celle de président durant cinq années (1989 à 1994) et à nouveau celle de trésorier (1995 à 1996), il aura oeuvré durant 10 années. Sa contribution à l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix aura particulièrement été marquée par deux événements majeurs. Tout d'abord, c'est durant sa présidence que le Cinoche sera devenu Ciné-Versoix avec un projecteur 35mm et un grand écran. Ensuite, il aura fait oeuvre de pionnier, le mot n'est pas trop fort car d'autres s'emploient à adopter sa méthode, en allant rencontrer tour à tour les communes genevoises et vaudoises pour leur demander de bien vouloir contribuer au soutien financier de l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix. Nous lui souhaitons également un paisible repos bien mérité.

Le bilan de la rétrospective de l'année écoulée est largement positif. En effet, la transition entre l'ancien administrateur, Pierre DUPANLOUP, et le nouveau, Gil HERBEZ, s'est parfaitement déroulée. L'aide inestimable apportée par les deux secrétaires Carole JAUSSI et Pierrette ROMY a été capitale.

Après avoir obtenu le mérite culturel en 1995, l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix est à nouveau récompensée. Le coup de chapeau décerné, lors de la distribution des mérites versoisins le 4 février 1997 à Marc HOUVET, et indirectement à l'ensemble de la commission cinéma, pour son animation de Ciné-Versoix depuis plus de 10 ans avec le succès que nous lui connaissons, est à nouveau témoin de l'importance que revêt aujourd'hui l'AEQV au sein de la région de Versoix ainsi que de la reconnaissance de l'importance que les autorités versoisennes attachent à la vie associative.

Cette dernière fait partie intégrante de notre société. Non seulement elle participe à l'élévation du bien-être de la collectivité par l'offre d'une activité culturelle au sens large, mais elle contribue, par son organisation, à promouvoir la notion d'effort. L'association est en effet

fondée sur le bénévolat. C'est-à-dire sur la mise à disposition à titre gracieux de son temps et de son énergie. Ce qui de nos jours mérite d'être relevé tant cette espèce d'individu, le bénévole, se fait de plus en plus rare.

Au chapitre des finances, je vous ai annoncé l'an dernier dans ce même rapport que la subvention cantonale serait réduite progressivement ces prochaines années. Les mesures que nous avons adoptées en prévision de cette réduction ont déjà produit leurs effets. Ainsi, l'exercice 1995/1996 se termine avec un boni. Ce bon résultat doit toutefois être relativisé. Vous trouverez tous les détails dans le rapport du trésorier.

La réduction se poursuivra ces prochaines années, si bien que le comité s'est employé, et s'emploiera, à trouver des solutions qui pourront combler la baisse de la subvention cantonale en évitant au mieux d'avoir à porter atteinte aux intérêts de l'un ou de l'autre des différents intéressés (élèves, responsables d'activité, administration).

En revanche, et bien heureusement, la subvention de la commune de Versoix a été maintenue ainsi que les contributions des communes avoisinantes, genevoises et vaudoises.

C'est dans le but de tenir compte de cette nouvelle situation du financement de l'AEQV que nous avons tenu une journée de réflexion le samedi 11 novembre 1995. Des principes généraux ont été dégagés des discussions et regroupés dans une synthèse que vous trouverez en annexe du présent rapport. Les huit décisions figurant sous les paragraphes "Décisions à adopter" ont été approuvées en séance du comité du 14 décembre 1995. Afin d'éviter toute ambiguïté, ces décisions sont à lire conjointement avec les paragraphes qui les précèdent.

Dans le but également de tenir compte de cette nouvelle situation du financement de l'AEQV et dans le cadre de son travail de diplôme à l'Ecole Supérieure de Cadres, d'Economie et d'Administration, Roberto PISANI a examiné la structure des coûts de l'AEQV. Plus précisément, il a déterminé dans un premier temps le coût monétaire sur la base des comptes et ensuite le coût effectif, en ajoutant à toutes les prestations rémunérées celles qui sont généreusement offertes soit par les autorités publiques soit par les particuliers. Les résultats sont étonnants mais je ne vous livre qu'un seul nombre qui démontre que l'AEQV est une vraie association : durant l'année 1994/1995, 3'209 heures ont été offertes à l'AEQV par des bénévoles (cela correspond à plus de 80 semaines de travail à 40 heures par semaine ou 1 année et plus de 8 mois de travail à 40 heures par semaine, sans vacances !).

Au registre de la formation, du 24 au 30 octobre 1996, la Fédération Suisse pour l'Education des Adultes (FSEA) a organisé un festival suisse de la formation permanente des adultes. Pendant toute cette semaine et dans l'ensemble de la Suisse se sont déroulées diverses manifestations. Plus proche de nous, au niveau du canton de Genève, toutes les institutions touchant de près ou de loin à la formation des adultes ont également organisé différentes actions.

L'objectif poursuivi par l'organisation de ce festival consistait à encourager les adultes à se former, en présentant et en faisant la promotion de l'offre de la formation. Dans ce large cadre de la formation des adultes, l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix joue un rôle local et régional important. C'est pourquoi, il a été organisé deux soirées « portes ouvertes » qui ont eu lieu les lundi 28 et mardi 29 octobre 1996, afin de contribuer à encourager les adultes à se former en leur présentant et en promouvant l'offre de la formation.

Durant ces deux soirées « portes ouvertes », 18 visiteurs se sont déplacés et ont découvert l'AEQV. Certains sont allés jusqu'à s'inscrire à un cours. C'est un succès, certes modeste, mais un succès tout de même.

Bien que cela ne fasse pas partie de l'exercice 1995/1996, je vous annonce la création d'un journal interne à l'AEQV. Son objectif, clairement avoué dans son premier numéro à paraître dans le courant de ce mois de février 1997, consiste à "Informer pour impliquer" en vue de créer une complicité entre les divers intervenants de l'AEQV. Sa diffusion sera, dans un

premier temps du moins, limitée aux seuls responsables. Un élargissement sera examiné et envisagé selon le succès et l'écho rencontrés. Dans l'intervalle, vos suggestions, rédactions, annonces et autres informations sont les bienvenues. L'esprit d'équipe qui a toujours prévalu à l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix peut pleinement s'exprimer dans ces pages; tel est le souhait de toute l'équipe de rédaction.

En guise de conclusion, je souhaite remercier tous les membres du comité qui consacrent bénévolement une partie de leur temps à la gestion de l'AEQV, les secrétaires Pierrette ROMY et Carole JAUSSE sans qui le passage de témoin entre l'ancien et le nouvel administrateur aurait été sinon impossible du moins très difficile; les membres de la commission de Ciné-Versoix qui font un travail extraordinaire et apprécié; les responsables d'activité qui sont très appréciés par leurs élèves; le personnel administratif et technique du collège des Colombières qui répond spontanément présent à chacun de nos appels; Georges SCHURCH directeur du Collège des Colombières et Christian SCHMID qui nous prêtent toujours une oreille très attentive; le Département de l'Instruction Publique et celui des Travaux Publics, les autorités communales de Versoix ainsi que les communes avoisinantes, genevoises et vaudoises, qui nous soutiennent sans condition.

Claudio PISANI
président AEQV

Sport - Communication - Social - Economie

Conseiller administratif délégué: M. René Schneckenburger

La commune soutient financièrement chaque année toutes les activités se déroulant à Versoix, tant sur le plan sportif que sur le plan social. L'état des finances communales en 1996 n'a pas permis de subventionner celles-ci comme les années précédentes.

Le Conseil municipal a donc donné la priorité dans ce domaine aux clubs et groupements assurant l'encadrement de la jeunesse (écoles de sports notamment).

Les subventions 1996 « sports » ont été attribuées aux clubs suivants:

Libellés	Subventions 1996
BADMINTON	1'800.-
BASKET CLUB	56'700.-
C.N.V.	3'900.-
C.T.T.	1'900.-
F.C. VERSOIX	27'700.-
F.S.G	5'700.-
JUDO	4'100.-
SOCIETE DE TIR	700.-
SOCIETE SAUVETAGE	700.-
TENNIS	3'200.-
TOTAL	101'600.-

Les membres de la commission des sports et de la communication se sont réunis à sept reprises pour traiter différents dossiers.

Au cours de ces réunions, les commissaires ont auditionné des délégations du comité de certains clubs.

Ces rencontres sont importantes car elles permettent aux autorités de connaître les problèmes de gestion des sociétés sportives et, dans la mesure du possible, d'y apporter des solutions.

Budget de fonctionnement

L'année 1996 a été gérée en respectant scrupuleusement le budget attribué, puisqu'une « économie » de 2% a été réalisée.

Les recettes, constituées principalement par la vente des titres d'entrée à la piscine, ont été moins importantes que prévues (./ 13% par rapport à 1995). Les mauvaises conditions météorologiques en sont la cause.

L'élaboration du budget 1997 a été réalisée en tenant compte des consignes de la commission des finances: l'impératif étant d'équilibrer le mieux possible les recettes et les dépenses communales, il a été nécessaire de diminuer ces dernières de 3%.

Certaines charges fixes étant incompressibles, une des solutions envisageables était de limiter les soutiens financiers accordés aux clubs.

Après discussion, et par rapport au budget 1996, le poste « subventions aux clubs de sports » a été diminué de 8% pour l'année 1997.

Toutefois, les subventions allouées aux « mouvements jeunesse » n'ont pas été diminuées.

Précisons encore qu'en ce qui concerne le personnel de maintenance du Centre sportif, un poste devenu vacant au 1er janvier 1997 après démission d'un employé, n'a pas été remplacé.

Pour compléter l'effectif actuel (2 employés) pendant la saison estivale, l'administration fait appel à de la main-d'oeuvre temporaire.

Cette démarche est nécessaire pour assurer l'entretien des 12 hectares du Centre sportif.

Mérites versoisiens sportifs

C'est le mardi 4 février 1997 à 18h30, à la salle communale, que le Conseil administratif de la commune de Versoix, représenté par Monsieur Alain Rességuier, Maire, MM. René Schneckenburger et Pierre-Marie Salamin, Conseillers administratifs, ont remis les « Mérites Commune de Versoix » de l'année 1996.

Le ***Mérite sportif*** a été remis à

la société de Tir de Versoix pour ses nombreux palmarès (championne suisse de tir au pistolet air comprimé, championne suisse de Ball-Trap à la fosse olympique, championne genevoise « jeunes tireurs à 300 m »)

M. Oscar Vadas pour son titre de triple champion suisse junior de badminton.

Un « **coup de chapeau** » a été décerné à

M. Rémy Caillat, moniteur et entraîneur de tennis qui se dévoue depuis des années pour l'encadrement des juniors du club local

M. Grégory Garnery pour son titre de champion genevois de judo

M. Pierre Bellardi, entraîneur de l'équipe « garçons » mini-volley, sortis champions genevois

M. Xavier Bouvier pour son titre de champion suisse de tir « Ball-Trap » à la fosse olympique

Mme Nicole Meylan pour son titre de championne suisse de voile sur « Europe » et sa participation aux J.O. d'Atlanta

Mlle Sylvie Guex, 1ère suisse au championnat d'Europe féminin junior « voile » et au championnat du monde « Europe »

M. Olivier de Cocatrix, 1er benjamin au classement « Voile Optimist » des clubs lémaniques

Mme Nicole Jastrow, 1ère suisse en figures, saut et combiné ski nautique.

La vie des clubs sportifs

Association des caisses à savon de Versoix

Après un premier grand prix organisé avec succès en juin 1995 par un comité ad hoc, créé l'automne précédent, décision a été prise de continuer mais en quittant le giron d'Ecole & Quartier.

Le 9 juin 1996 a eu lieu la 12e course à Versoix qui fut à nouveau une réussite, malgré un nombre de concurrents un peu moins élevé.

Création de l'association le 25 novembre 1996, avec l'appui et le vif encouragement des autorités communales. Le comité actuel est élu et les statuts approuvés. C'est désormais de façon indépendante qu'il prépare la course de 1997.

Notre prochain but sera l'aménagement d'un atelier de construction ouvert aux familles de Versoix et des environs. Nous espérons disposer de ce local en automne 1997, grâce à la commune.

Le but de notre association, qui est de promouvoir des activités réunissant des adultes et des enfants, pourra ainsi être honoré.

Club Nautique de Versoix

Avec ses 12 week-ends de régates, dont le Championnat de District des Stars, le Club Nautique de Versoix a vécu une saison 1996 encore très intense. La semaine du soir a connu un vif succès et a battu son propre record avec ses 72 bateaux départ et, grâce au temps magnifique, la fête, à terre, durant cette semaine a été des plus réussies. La Double a également battu son record, avec 172 bateaux sur la ligne de départ.

L'école de voile a permis à plus de 200 juniors de faire connaissance avec notre infrastructure lors des cours de printemps ou d'automne ou des camps d'été en Optimist et 420. Le groupe de compétition junior, fort de 8 jeunes en « Optimist », 2 équipages en « 420 » et 3 jeunes filles en « Europe », a fait briller les couleurs du CNV, non seulement dans le bassin lémanique, mais aussi à l'étranger.

En 1996, la Section Ski Nautique a renforcé ses positions en France où elle gère trois « bases » à l'avantage de ses membres. Une trentaine de stages y ont été à nouveau organisés en collaboration avec l'Association Genevoise de Ski Nautique. Grâce aux investissements consentis entre 1995 et 1996, ses équipements sont aujourd'hui très performants.

Les résultats ont d'ailleurs été au rendez-vous, puisqu'avec Nicole JASTROW et Camille LUBKE, la Section Ski Nautique dispose d'un tandem qui lui assurera encore longtemps les meilleures places en Suisse. A l'extérieur, Elena MILAKOVA-L'HUILLIER a fait flotter haut ses couleurs; en effet, la sociétaire de la Section (depuis 5 ans déjà) s'est adjugé la 1ère place au combiné mondial, la 5ème en saut et la 5ème en figures. Pour la Section versoisienne c'est une aubaine; de tels résultats dans son escarcelle, c'est renforcer la valeur de ses principes d'organisation.

La Section Ski Nautique s'est illustrée en 1996 par l'organisation, en partenariat avec le Ski Nautique Club de Montrevel, d'une compétition du plus haut niveau (1er rendez-vous chez les filles après le championnat d'Europe, si l'on se réfère à la participation, sorte de Roland Garros du ski nautique).

Mais ce n'est pas la seule ouverture sur le monde car, comme chaque hiver, la Section entreprend un voyage-stage en Russie, par la voie terrestre; ce soutien accordé à son partenaire russe, le Ski Nautique Club de Rybinsk, est à présent si profondément ancré dans les esprits qu'il fait partie de sa « culture-club », concept auquel elle tient beaucoup.

Enfin, « the last but not the least » et c'est l'essentiel, la Section fait skier de nombreux enfants et adolescents gratuitement à Versoix afin d'élargir sa base et de promouvoir de nouveaux talents.

Le CNV poursuivra son action pour les jeunes, toutes disciplines confondues, et continuera à mettre tout en oeuvre pour porter haut les couleurs de Versoix.

Judo Club Versoix

Notre Club compte à ce jour 190 membres, dont une grande majorité de jeunes (12 ans et moins). Nous assurons 14 entraînements, du lundi au vendredi, dont un cours d'initiation pour très jeunes (moins de 7 ans).

Selon notre habitude, nous avons participé à de nombreux tournois et compétitions. Nous avons obtenu 11 médailles aux Championnats genevois, dont une médaille d'or décernée à M. Grégory Garnery qui, pour sa victoire, a aussi reçu « un coup de chapeau » de la part des autorités versoisiennes.

Nous avons une fois encore participé nombreux au stage d'automne de Leysin et nos judokas les plus prometteurs (8 membres) sont toujours intégrés au Cadre Talent qui les prépare spécifiquement aux compétitions de très haut niveau. Dans la même perspective, nous nous sommes adjoint la participation d'un prestigieux entraîneur: Maître D. Pinatel, 6ème Dan judo. Il assure deux cours par semaine.

En collaboration avec deux autres clubs genevois, nous avons organisé systématiquement des entraînements en commun et avons pu envoyer 4 de nos meilleurs judokas dans un stage qui se déroulait au Japon.

Par notre implantation dans le judo genevois, nous restons très dynamiques et nous tenons à offrir les meilleures possibilités de formation et de développement à chacun de nos membres.

Société de Tir de Versoix

L'année 1996 a été extrêmement chargée par diverses manifestations organisées au stand de la Californie. Outre les habituels tirs annuels, à savoir le Tir de printemps et le Tir de la Versoix, la STV avait la charge d'organiser le GRAND TIR DE LA CAMPAGNE GENEVOISE qui a vu plus de 600 tireurs répondre à l'invitation des organisateurs.

Résultats

PISTOLET 25 m - 50 m et 10 m AC

Le groupe 25 m a terminé à la 2ème place du championnat suisse qui s'est déroulé à Thoue. Egalement finaliste à St-Gall, la STV termine au 14ème rang sur plus de 1300 groupes inscrits au départ.

A la finale du 10 m AC à Olten, le groupe termine 11ème sur le plan national. Il y a lieu d'ajouter le titre de champion genevois de groupes décroché à 25 m.

En section, la section 25 m a participé à la finale suisse de Lucerne en prenant le 5ème rang sur près de 200 sections engagées.

SECTION 300 M

Les tireurs à la longue distance ont effectué de nombreux tirs et une liste exhaustive des résultats serait un peu longue, mais la STV a vu sa section 300 m monter en 2ème catégorie suisse depuis les brillants résultats de la dernière Fête fédérale.

Les Jeunes tireurs ont à nouveau remporté le titre de CHAMPION GENEVOIS de groupe. Bravo les jeunes!

SECTION BALL-TRAP

Notre champion, Xavier Bouvier, est l'inamovible champion suisse à la fosse et les équipes figurent toujours en bonne place dans tous les concours fréquentés.

SECTION PETIT CALIBRE

Après plusieurs saisons en 3ème ligue par équipes, nous avons malheureusement trouvé le chemin de la 4ème ligue, tout en espérant que ce purgatoire ne sera que momentané.

TIRS MILITAIRES

En 1996 la STV a permis à 1023 tireurs d'effectuer leurs tirs militaires hors service.

La STV a reçu le Mérite sportif versoisien pour l'excellence de ses résultats.

Versoix Model-Club

Dans le cadre de ses activités internes, le Versoix-Model Club a organisé son meeting de modèles réduits d'avions radiocommandés.

En outre, le club organise depuis maintenant 16 ans le passeport-vacances. Cette activité se déroule, pour les jeunes de 11 à 16 ans, durant tout l'été; elle est très appréciée car les demandes de participation sont complètes chaque année.

Le club compte actuellement 84 membres, dont 28 entre 11 et 18 ans.

Communication

Télé-réseau

Les travaux de construction du télé-réseau de Versoix ont débuté en juin 1993, il y a donc 4 ans. A ce jour, Coditel a posé 13'545 m. de câbles, installé 127 amplificateurs, raccordé et mis en service 232 immeubles qui représentent un potentiel de 2718 logements.

Le nombre d'abonnés s'élève à 1561, soit un taux de pénétration de 57,4%. Ce résultat se situe dans la moyenne des télé-réseaux genevois.

L'exploitation du télé-réseau à Versoix a été rendue plus difficile par la position de certaines régions opposées par principe aux télé-réseaux, et par la concurrence toujours plus importante des installations paraboliques.

A fin juin 1997, le périmètre qui avait été déterminé dans la convention signée avec la commune de Versoix sera terminé.

Dans une 2ème étape, Coditel abordera le raccordement au télé-réseau des zones villas.

Pour effectuer ce travail, Coditel fera un planning par quartier et contactera chaque propriétaire pour lui expliquer les modalités de raccordement au téléseu. Vu les investissements qu'entraîne le raccordement d'une villa, il sera demandé à chaque propriétaire une participation qui dépendra du degré de difficulté du raccordement.

Si l'intérêt des propriétaires n'est pas suffisant ou si Coditel se heurte à des oppositions concernant le passage du câble, il est évident qu'il faudra renoncer à câbler certains quartiers.

Il est relevé l'importance, pour les téléseux en général, de la libéralisation des télécommunications dès le 1er janvier 1998.

L'infrastructure des téléseux pourra donc être utilisée à d'autres fins que celle de la seule transmission de programmes de télévision.

A l'heure actuelle, 2 projets sont à l'étude:

- Internet: dès cet été, les téléseux genevois donneront la possibilité à leurs abonnés de se brancher sur Internet en utilisant l'infrastructure du téléseu.

Avantage: le débit des informations transitant par les lignes du téléseu est beaucoup plus important que celui que peut donner une ligne téléphonique.

- Numérisation de la télévision: rappelons que grâce à la numérisation, il est possible de transmettre, sans dégradation de l'image, 10 programmes de télévision sur la largeur de bande prévue jusqu'à présent pour un programme.

De ce fait, Pay TV étudie la possibilité de mettre à disposition des téléseux genevois une quarantaine de chaînes qui pourront être choisies par chaque abonné, moyennant le paiement d'une taxe supplémentaire.

TéléVersoix

La télévision locale s'est équipée depuis le 1er décembre 1996 d'une nouvelle antenne permettant de diffuser ses émissions par le biais des ondes hertziennes en plus du téléseu.

Les animateurs de TéléVersoix sont régulièrement sur le terrain pour suivre les activités des sociétés locales et en communiquer les reflets à la population.

Tout le travail est réalisé par une équipe de bénévoles qui mérite nos encouragements.

Le Mémento versoisien, diffusé mensuellement, est géré par les services de la Mairie (Mme Bernath). Les sociétés ou clubs locaux ont la possibilité de faire parvenir à la Mairie leurs annonces ou communiqués jusqu'au 12 du mois précédant la parution du mois suivant.

Le Mémento a de nouveau fait peau neuve cette année, toujours dans sa présentation format A3 plié en quatre, avec une impression de couleur différente chaque mois, permettant de mettre mieux en valeur certaines annonces.

Versoix-Région, diffusé 9 fois par an, est géré par le Club de la Presse. Ce journal donne une information régulière sur la vie de notre commune et de celles avoisinantes. Deux pages sont prises en charge par la Mairie, qui peut ainsi diffuser des informations importantes qu'il n'est pas possible d'insérer dans le mémento.

Economie

Le Conseil municipal ayant donné son accord, La Fondation pour l'installation à Versoix d'entreprises, d'artisanat et de commerces (FIVEAC) a acheté le bâtiment, situé à l'av. Choiseul, à la société Union Carbide, pour le prix de Fr. 5,5 millions.

Le financement a été assuré par un prêt de la Banque Cantonale de Genève, d'un montant de Fr. 5 millions et un prêt d'Union Carbide de Fr. 500'000.-.

Les locaux étaient déjà loués à 80% et, depuis, de nombreux locataires sont venus s'y installer.

Ainsi la FIVEAC bénéficie d'un lieu pouvant accueillir des entreprises et également lancer un programme d'aide à la création d'entreprises, ce qui sera le cas au début 1997.

Pour faire connaître ce plan, la FIVEAC a tenu un stand au salon des inventions et a pu enregistrer près de 80 candidatures qui seront examinées, afin de déterminer celles qui auront la possibilité de se créer au centre Choiseul.

De plus, la FIVEAC a entrepris des démarches auprès de la banque devenue propriétaire de la parcelle de Fleur d'Eau, au bord de la route de Suisse, dans le but d'utiliser ce terrain pour des bâtiments pouvant accueillir des entreprises.

D'autres actions ont également été menées concernant le terrain de la Scie, et le Département des travaux publics a confié l'étude d'un plan localisé de quartier à la FIVEAC. En effet, la majorité des parcelles de la Scie est propriété de l'Etat.

En outre, sous l'impulsion d'un membre du Conseil, M. P.-A. Monnet, les entreprises situées à Versoix ont créé l'ADER (association pour le développement de l'économie régionale) afin de promouvoir les activités économiques à Versoix.

On peut donc espérer que toutes ces activités obtiendront bientôt les résultats positifs pour l'économie et l'emploi à Versoix.

Jeunesse - crèches et garderies, domaine social

Les membres de la commission sociale se sont réunis à 11 reprises durant la période concernée pour traiter les différents dossiers relevant des domaines susmentionnés.

Les subventions communales versées en 1996:

Libellés	Subventions 1996
Frais fonctionnement crèche « Fleurimage »	430'000.-
Subvention ludothèque	5'000.-
Subventions colonies	7'200.-
Subvention garderie les Mouflets	150'000.-
Subvention garderie Montfleury	8'500.-
Subventions Rado, Radis, Galaxy avec participation salaires animateurs	107'900.-
Subvention service orientation professionnelle	28'000.-
Subvention Hospice général	90'000.-
Allocations complémentaires OCPA	113'500.-
Subventions diverses (Grève, Samaritains, Club des Aînés)	3'500.-
Aide humanitaire	64'210.-
TOTAL	1'007'810.-

Jeunesse

Centre de rencontres Le RADO

Le centre de rencontres accueille les jeunes de Versoix et des environs dès l'âge de 5 ans. Il est organisé en trois secteurs selon les âges. Une équipe composée d'une animatrice et de deux animateurs (2,7 postes) organise et encadre les activités du centre. Pendant les heures d'ouverture, des moniteurs(trices) viennent compléter l'équipe selon les besoins.

Les enfants de 5 à 12 ans

Basé au premier étage du centre, le Radis propose tous les mercredis de la période scolaire des activités et des sorties pour les enfants.

Pendant les vacances d'été, c'est le centre aéré qui prend le relais. Ce ne sont pas moins de 32 enfants qui ont pu participer chaque semaine à des activités fort variées. Pour la première fois, les communes voisines concernées (à l'exception de Commugny, Tannay et Founex) ont participé au subventionnement de ces activités.

Signalons encore que la collaboration qui s'est instaurée l'an dernier avec les activités parascolaires s'est encore intensifiée durant cette année, pour le plus grand bonheur des enfants.

Le Radis

Les adolescents de 13 à 17 ans

Le Rado

Pour les ados, c'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges qui leur est offert. Autour d'un billard ou d'un repas, ils se retrouvent en dehors du cadre familial ou scolaire dans un climat de confiance et de dialogue avec une équipe d'animation prête à les écouter. Dans la tourmente qu'est l'adolescence, le Rado est, pour de nombreux jeunes, un point d'ancrage important.

Les jeunes de plus de 16 ans

Le Galaxy

Le Galaxy, c'est le lieu de danse qui décoiffe la jeunesse versoisienne au rythme des musiques les plus diverses. C'est un groupe de jeunes bénévoles très dynamique qui, avec l'appui d'un animateur, organise ces soirées disco.

En hiver 1996, nous avons été confrontés pour la première fois à un phénomène de violence. C'était le fait d'une bande d'une cinquantaine de jeunes, essentiellement d'origine africaine, qui sont venus de Genève pour s'approprier les lieux par la force. Pour l'équipe d'animation comme pour le comité, il s'agissait de garantir de bonnes conditions d'ouverture sans provoquer d'exclusion. Après un bref moment de fermeture, une solution acceptable, basée sur le respect des lieux et des personnes, a pu être mise en place et les soirées du mardi, pour les 13-17 ans, comme celles du vendredi pour les plus grands ont pu reprendre.

A côté de ces trois secteurs, le Centre s'implique également dans différentes activités comme la Grève nautique durant l'été ou le groupe de rencontre interculturelle, en collaboration avec le SASCOM.

Le Rado a également rendu service à différents groupes ou sociétés en leur louant ses minibus ou en mettant ses locaux à disposition pour l'organisation de petites fêtes ou d'anniversaires.

Dialogue et prévention intergénérationnels

Le groupe de réflexion créé il y a deux ans et constitué de représentants du Cycle d'orientation, du Rado, de l'Hospice général, de la commission sociale et d'EPIC, a organisé du 22 avril au 5 mai 1996 une quinzaine de prévention sur le thème du dialogue intergénérationnels. Durant cette période plusieurs animations ont été mises sur pied:

- des discos au Galaxy,
- une borne interactive nommée « Café-Saïgon » consultable par les jeunes au Galaxy. Il s'agissait, sous forme de jeu vidéo, d'une simulation des situations où un joueur est confronté à des choix personnels face à l'alcool, la drogue, etc.
- la présentation d'un film « Esprits rebelles », suivi d'un débat
- une pièce de théâtre sur le thème: « la rampe de la discorde »
- une présentation de skate et rap.

Cette quinzaine a été dans l'ensemble bien accueillie par les jeunes, et le groupe, qui continue à se réunir régulièrement, réfléchit à d'autres actions à entreprendre à Versoix.

Parlement des jeunes

Durant toute cette année, Monsieur Christian Leiser a assuré la présidence du Parlement des jeunes en organisant de nombreuses réunions qui ont, malheureusement, rencontré peu de succès auprès des jeunes Versoisien(ne)s qui ne semblent pas intéressés à être membres de cette association.

Il faut néanmoins souligner à l'actif du Parlement des jeunes:

- la possibilité offerte dans deux locaux de la P.C. de l'école de Montfleury 1 aux jeunes musiciens (12 environ) de pouvoir s'adonner régulièrement à leur hobby de jeunesse, sans gêner le voisinage.

- l'ouverture de la ligne « Noctabus » depuis janvier 1997 les vendredis et samedis soir, permettant aux jeunes qui se rendent à Genève de pouvoir rester plus longtemps en ville, puisqu'ils disposent d'un moyen de transport après minuit, (1h30 et 2h30). Il s'agit d'environ 46 passagers par week-end bénéficiant de ce transport. Le prix de la course est de Fr. 3.- par personne, le déficit étant couvert par la commune.

La commission sociale, dont dépend le Parlement, suit activement ses différentes activités et démarches tout en lui apportant soutien et conseils.

Crèches et garderies

La Crèche de Versoix

La crèche « Fleurimage » accueille les enfants de 0 à 5 ans depuis le 2 octobre 1995.

Le Conseil de fondation de la crèche, dont la présidence est assurée par Mme Janine Schneckeburger, est composé de 12 membres comprenant des représentants des fractions politiques, des familles et de la petite enfance. Son comité de direction est constitué de Mme J. Schneckeburger, M. R. Smulders, vice-président, et Mme Corinne Roder.

Mme Martine Mattou a repris la direction de la crèche depuis le 1er septembre 1997, date du départ de Mademoiselle Véronique Le Roy.

Depuis plusieurs mois la crèche affiche « complet », et de nombreux enfants sont malheureusement sur une liste d'attente. Ils sont 70 en moyenne à fréquenter « Fleurimage » à temps partiel ou à temps complet, encadrés par une équipe de 9 personnes.

Des réunions se déroulent avec les parents, leur permettant ainsi de suivre régulièrement le développement de leurs enfants.

Un journal trimestriel a été créé, grâce à la contribution de bonnes volontés, relatant les événements majeurs de la crèche, source d'informations intéressantes pour toutes les familles concernées.

La Garderie des Mouflets

La Garderie des Mouflets est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans. Elle souhaite par son travail rendre service aux parents, initier nos petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs qualités créatrices.

Durant l'année scolaire, 24 enfants sont accueillis chaque matin et 18 l'après-midi. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril. Durant l'été, la garderie se transforme en mini-centre aéré, 4 matinées par semaine.

En plus de ses activités habituelles, la garderie a organisé un troc au mois de mai. En novembre, elle a aussi mis sur pied une grande vente qui offrait l'opportunité à des particuliers de se défaire d'articles ménagers devenus superflus. A cette occasion, des pâtisseries confectionnées par les parents des Mouflets ainsi que les membres du comité et le personnel ont également été vendues. Les bénéfices des nombreuses fêtes et ventes diverses organisées ces dernières années par la garderie lui ont permis de remplacer, pour la rentrée scolaire, des tables et chaises à bout de souffle par un mobilier neuf aux couleurs pastel. Du matériel éducatif ainsi que de nouveaux jeux et jouets ont également pu être achetés.

Dans le courant de l'année à venir, il est aussi prévu de rénover les locaux de la garderie qui fêtera ses 15 ans d'activité. A relever ici que toutes ces réalisations ne pourraient voir le jour sans la générosité en temps et argent dont font preuve les membres de l'association, le comité bénévole et son personnel.

La présidence du comité de l'Association des Moufiets incombe à Madame Isabelle Zwygart.

La Garderie de Montfleury

Accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, 3 matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. Une vingtaine d'enfants par jour fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par Mme M. Ecuyer.

La vie des sociétés à caractère social:

Colonie de vacances La Ruche

La commune de Versoix est propriétaire, pour un quart, de la maison et du terrain, situés à Granges-sur-Salvan (Valais - 1'100 mètres d'altitude).

Ce lieu dit « La Ruche » est géré par quatre communes voisines, à savoir: Grand-Saconnex, Pregny-chambésy, Meyrin et Versoix. Elles ont à coeur, tout au long de l'année, de rendre cette maison accueillante. Pour cela, elles procèdent régulièrement à des travaux d'entretien, tels que, pour cette année, la restauration de la toiture, des chenaux, ainsi que la réfection des vire-vents.

L'été, trois séjours de deux semaines chacun sont organisés afin de recevoir environ 36 enfants à la fois. Ceux-ci sont entourés par une équipe de moniteurs, cuisiniers, infirmières et directeurs.

Pendant les mois de septembre à juin, le bâtiment est loué à divers groupements, classes ou privés.

Nous sommes tous bénévoles et avons à coeur de faire fonctionner notre bien avec le plus d'efficacité possible. Nous serions très heureux si d'autres personnes voulaient se joindre à nous et consacrer un peu de leur temps libre à cette cause sociale.

Je suis à disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Lise Rey, ex-présidente de la section de Versoix au 755.47.01, le soir.

La Ludothèque

Depuis 1984 la ludothèque de Versoix est à disposition des familles, des enseignants et du parascolaire en proposant tous genres de jeux, trottinettes, planches ou patins à roulettes, jeux de sociétés, consoles, etc.) pour une somme modique.

C'est à Bon-Séjour (2, route de Sauverny) que plus d'une quinzaine de bénévoles se relaient pour accueillir les membres aux heures d'ouverture, les mardis de 15h à 18h et, depuis novembre 1995, également les jeudis de 15h à 17h30.

Ces personnes s'occupent également d'inventorier, réparer, choisir et acheter des jeux de plus en plus nombreux puisqu'on en compte plus de 700.

Environ 240 membres fréquentent la ludothèque, qui fonctionne grâce à une subvention de la Mairie, aux cotisations de ses abonnés et aux revenus de locations.

Depuis septembre 1995, les prêts sont gérés par ordinateur.

A la fin de l'été, nous avons participé avec toutes les ludothèques genevoises à la deuxième Journée Nationale du Jeu. Cette fête a eu lieu à La Treille et le succès emporté a dépassé toutes nos espérances.

Domaine social

Le Mérite social 1996 a été décerné à Mme Lise Rey, présidente de « La Ruche » pour son engagement et tout le travail accompli depuis de nombreuses années au profit des colonies de vacances de Versoix .

Restaurants scolaires

Les jeunes écoliers sont toujours plus nombreux à fréquenter les cuisines scolaires pour y prendre le repas de midi soit à l'école de Bon-Séjour (pour l'école de Bon-Séjour et l'école Argand), soit à la salle communale (école Lachenal), soit au restaurant « Le Bayou », jusqu'au 25 mai 1997 (pour les écoles de Montfleury), malgré la participation financière demandée aux parents depuis la création du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), dont le siège se trouve à l'Association des communes genevoises.

Rappelons que, pour Bon-Séjour et Lachenal, les repas sont livrés par la Résidence de Bon-Séjour.

Encore et toujours nos remerciements à toutes les équipes de bénévoles qui se sont formées pour permettre le bon déroulement des repas quotidiens.

Versoix compte environ 200 enfants inscrits aux activités parascolaires. Les bons de repas sont en vente au prix de Fr. 32.- les 4 (depuis la rentrée scolaire 1997/98), à la Mairie, à la Pharmacie des Colombières, à l'alimentation Buffat, Trotti, Montfleury et au bureau de tabac-journaux à côté du Motel du Griffon.

.Les allocations complémentaires aux bénéficiaires de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées)

Sont versées par la commune, et s'effectuent deux fois par an et s'élèvent chaque fois à Fr. 275.- pour les personnes seules et à Fr. 425.- pour les couples, auxquelles s'ajoute une indemnité de Fr. 100.- pour le chauffage. Ainsi un total de Fr. 117'500.- a été versé.

Les personnes en âge d'AVS étaient au 30.03.97 de 1269, soit 779 femmes et 490 hommes.

Sortie des aînés

La sortie des aînés du mercredi 4 septembre 1996 a permis à nos invités de découvrir ou redécouvrir Annecy pour un tour du lac enchanteur, puis Talloires, haut lieu de la gastronomie française.

Ensuite les participants se sont laissé charmer par l'accueil chaleureux du MACUMBA pour une heure de danse de l'époque. Ils se souviendront longtemps de la farandole qui les a presque tous réunis sur la piste de danse!

Le Club des aînés

Le comité s'est réuni 11 fois pour organiser les différentes activités suivantes:

Plusieurs repas au local, la « Fête des Rois » à la salle communale avec présentation d'un diaporama sur une commune genevoise à découvrir. Il ne faut pas oublier que le Club de Versoix a reçu le Comité Central de la Fédération des Clubs d'aînés du Canton de Genève et que, bien sûr, il a organisé le grand repas de l'Escalade.

Pour fêter ses 20 ans, le Club a organisé une magnifique fête à la salle communale avec repas, loterie et un spectacle donné par le Vieux Théâtre de Carouge.

Comme chaque année, 5 excursions ont eu lieu en France ou en Suisse, des concours de Yass, des sorties au théâtre et à des concerts organisés par la Ville de Genève à des prix réduits.

La pétanque et le scrabble ont toujours leurs adeptes.

La présidence de ce Club est toujours assurée par Madame Jeanne Duflon.

L'Association des Samaritains de Versoix et environs

A la fin de l'année 1996, l'effectif était de 17 membres actifs, dont seulement 11 remplissent les conditions d'obtention du certificat pour 1997.

Le comité s'est réuni 4 fois.

La section a été présente aux différentes manifestations régulières. Cela a représenté 111 heures de travail sans compter l'accompagnement des aînés par Mme Robas.

Ces heures ne comprennent pas les Dons du sang qui ont eu lieu 2 fois à Versoix et ont reçu 393 dons. Comme chaque année, l'association a été présente à la foire de Genève, le thème étant les plantes toxiques d'appartement.

123 personnes ont suivi des cours de sauveteur, 5 le cours de premiers secours, 4 la CPR, 8 la répétition de la CPR.

Remerciements à la commune de Versoix pour son large soutien ainsi qu'aux autres communes pour leur aide ponctuelle.

Le Centre social intercommunal au « Mail-Voltaire », 5 chemin Versoix-la-Ville, regroupe sous le même toit les services suivants: l'Hospice général, le Service d'orientation, le SASCOM (infirmières) et l'AGAD (aide à domicile) et une permanence d'avocats.

1. L'Hospice général

L'antenne versoisienne de l'Hospice Général, sise au Centre social intercommunal, détient également le mandat de service social communal.

Information sociale, conseils, aide à toute personne confrontée à des difficultés sociales ou financières, telles sont les principales missions du Centre d'action sociale et de santé.

Une nette augmentation d'activité, ainsi que du nombre de personnes venant consulter des collaborateurs du centre, et les situations se complexifiant, ont nécessité un renfort de l'équipe d'assistants sociaux. C'est ainsi que notre équipe a accueilli Muriel Rascher à 50% depuis la fin de l'année.

Une augmentation du temps de secrétariat s'est également produite (10%). Ebauche d'hypothèse sur cette augmentation de la masse de travail: la mise en location des logements du Domaine de la Pelotière.

Nous constatons que ces appartements HBM, HLM, logent fréquemment des familles précarisées ou à revenus modestes, nécessitant un appui social ou financier.

Nous avons développé et intensifié la collaboration avec les services présents au Centre d'action sociale et de santé, mais avons aussi investi avec d'autres partenaires sociaux, notamment dans le cadre de notre action au sein du DPIG, ceci dans le but de susciter les synergies nécessaires au fonctionnement optimal de l'appareil social du secteur de Versoix.

Synthèse des statistiques 1996:

259 personnes ont fréquenté le Centre social au moins une fois

144 ont bénéficié d'une assistance financière

9 sont des situations de gestion

13 sont des dossiers dits « passants » (intervention unique)

83 sont des situations d'information sociale, de soutien administratif.

Par ailleurs, comme chaque année, nous avons organisé une permanence d'impôts au courant du printemps, pour les Versoisens à revenus modestes. Cette prestation a une fois de plus remporté un vif succès.

2 L'antenne du service d'orientation à Versoix achève sa quatrième année d'activité.

Depuis deux autres antennes ont ouvert leurs portes, l'une à Vernier, l'autre récemment à Onex.

Ce service s'adresse à toute personne souhaitant faire un bilan sur sa situation scolaire ou professionnelle. L'équipe se compose de deux psychologues conseillers d'orientation ainsi que d'une secrétaire assurant l'ouverture du centre tous les après-midi de 14h à 17h45.

313 nouvelles personnes ont été reçues pour des consultations, ce qui représente une augmentation de 62% par rapport à l'année dernière. D'autre part, un nombreux public contacte le service d'orientation par téléphone pour obtenir des informations diverses. La documentation est également un service très apprécié du public.

En plus des prestations habituelles, le service a mis à disposition des personnes sans emploi un soutien logistique pour réaliser leur curriculum vitae.

Enfin, 12 ateliers ont été organisés à la Maison du Charron, touchant ainsi 76 personnes. Les thèmes en étaient les suivants:

- 5 ateliers « Mes ressources mon avenir »

- 3 ateliers « Entretien d'embauche », dont 2 pour des jeunes fraîchement formés dans le secteur tertiaire

- 2 ateliers « 50 ans, et après ... »

Les prochaines liaisons informatiques avec le service de Prévost-Martin vont permettre d'avoir accès à Versoix aux listes de places d'apprentissage afin de mieux répondre aux demandes des jeunes. Enfin, une borne informatique, indiquant tous les emplois vacants dans toute la Suisse, sera consultable par l'ensemble de la population très prochainement.

3. **Le Service d'aide et de soins communautaires (SASCOM)**

Depuis son installation dans les locaux du Mail-Voltaire, ce service a vu sa collaboration avec les différents services sociaux facilitée et partant, plus efficace.

Les soins à domicile continuent leur développement en lien avec la volonté politique de diminuer le nombre de lits dans les hôpitaux ainsi que la durée d'hospitalisation, ce qui implique pour le service une prise en charge rapide des clients et une formation continue du personnel aux nouvelles techniques de soins, principalement en ce qui concerne la chirurgie ambulatoire.

La clientèle du SASCOM campagne rive droite reste une clientèle âgée, voire très âgée, Il s'agit, pour Versoix, de 139 clients, dont 58 ont plus de 80 ans, représentant 3823 visites.

A l'autre extrémité de la vie, le secteur de la Santé Maternelle et Infantile prend son essor; la collaboration avec l'Hôpital des Enfants se développe, permettant également des sorties plus rapides. Le groupe mère-enfant international, se déroulant en anglais chaque semaine, connaît une fréquentation grandissante.

Des réunions à thèmes ont lieu à la consultation parents-enfants et, tous les deux mois, un pédo-psychiatre de la Guidance Infantile répond aux questions des parents.

6 infirmières et 5 aides-hospitalières travaillent pour le secteur de Versoix, Genthod, Bellevue, Collex et Céligny. Le SASCOM est ouvert 7 jours sur 7 jusqu'à 20h.

4. **AGAD, Association Genevoise d'Aide à Domicile**

L'AGAD intervient auprès des personnes de tous âges confrontées à des problèmes de santé - dus à la maladie, un accident, un handicap entraînant des difficultés passagères ou durables
- lors de maternité.

Plusieurs types de prestations peuvent être proposées:

Activités ménagères: entretien courant du ménage, lessive, repassage, courses, préparation des repas;

Activités de la vie quotidienne: toilette, bain, douche, soins corporels, aide à se lever, se coucher, s'habiller;

Soins et garde des enfants: soins aux nourrissons, garde des enfants, surveillance des devoirs scolaires, suppléance ou remplacement momentané d'un parent malade.

Accompagnement et soutien: accompagnement visant à rompre l'isolement, encouragement des contacts avec l'entourage et le monde extérieur, aide à l'organisation de la vie quotidienne.

Les responsables d'équipe AGAD, au nombre de 2 pour le secteur campagne rive droite (avec 28 collaborateurs), évaluent avec les clients leurs besoins, conviennent des prestations à fournir, du rythme et de la durée de l'intervention.

Elles orientent le client vers les différents services spécifiques, en cas de demande particulière.

L'AGAD a effectué, en 1996, 13'967 heures pour 266 personnes habitant Versoix (204) et les communes proches.

Rappelons que le Centre social intercommunal est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix. Chacune de ces communes contribue en fonction du nombre d'habitants aux charges de fonctionnement de ce centre.

L'Association pour l'aide à domicile "Repas et Telecontact" (APADO),

Durant l'année 1996, treize personnes bénévoles à Versoix se sont relayées pour porter les 3048 repas à remettre en température à une trentaine de personnes sur le territoire de la commune.

Le passage régulier de la bénévole apporte réconfort et sécurité à la personne âgée. Ces occasions de contacts, de dialogues et d'échanges font partie intégrante de la mission de ce service.

La qualité de l'alimentation joue un rôle important sur l'état de santé de nos aînés. Le repas porté à domicile correspond au repas principal de la journée. Il est composé de potage, viande ou poisson ou oeufs, légumes, salade selon menu, pommes de terre (ou plat équivalent), dessert, pain.

La personne assure la remise en température, ce qui a un effet mobilisateur avec participation à la préparation du repas. Ce système donne aussi à l'usager une grande indépendance dans l'horaire de ses repas.

Le prix du repas est de Fr. 12.- ou Fr. 11.- si la personne est au bénéfice de l'OCPA.

L'aide humanitaire

Sur proposition des membres de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué le budget réservé à l'aide humanitaire en décidant de soutenir cette année également des associations venant en aide aux familles défavorisées dans notre pays.

Le total de l'aide humanitaire pour l'année 1996 s'élève à Fr.70'000, dont Fr. 65'625.- ont été attribués de la façon suivante:

Association des Amies de Soeur Emmanuelle	Fr. 5'000.-
Association d'amitié et de coopération avec l'Uruguay	Fr. 2'000.-
Scolarisation enfants dans les bidonvilles aux Philippines	Fr. 5'000.-
Soutien à des associations en Equateur en faveur des jeunes	Fr.10'000.-
CICR: participation à un projet d'aduction d'eau à Timor-Est	Fr.10'000.-
Fédération Genevoise de Coopération: formation continue de sages-femmes au Brésil	Fr.5'000.-
Médecins Sans Frontières: vaccination contre la méningite au Nigeria	Fr.3'125.-
Participation à des micro-projets au Tiers-Monde	Fr. 12'000.-
Forage de puits au Burkina Faso	Fr. 3'500.-
Aides aux familles les plus défavorisées dans notre canton	Fr. 10'000.-

Conseiller administratif délégué : M. Pierre-Marie Salamin

Administration communale et personnel

L'élaboration du nouveau statut du personnel communal a continué au cours de l'année 1996 et c'est au printemps 1997 qu'il sera soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Quelques mutations sont intervenues en cours d'année au sein du personnel communal. Le 1er décembre 1996, le Conseil administratif a engagé M. Jean-Christophe Schmidt en qualité de concierge itinérant pour les différentes écoles communales. En effet, le fait que nous n'ayons pas repourvu les places laissées vacantes par les épouses de nos concierges arrivées à la retraite ces dernières années, rendait nécessaire la présence d'une aide pour les titulaires. Nous souhaitons à M. Schmidt une très cordiale bienvenue.

Le 31 janvier 1997, Mme Mireille Magnenat quittait le secrétariat de la Mairie après 9 années de service. Nous formons nos vœux pour la suite de sa carrière professionnelle. Pour la remplacer, le Conseil administratif a fait appel à Mme Catherine Wyss, dont l'expérience acquise tant à la Ville de Genève qu'au Département de l'Instruction publique, devrait lui permettre de s'intégrer très rapidement dans sa nouvelle activité. A elle également une cordiale bienvenue et qu'elle trouve beaucoup de satisfactions dans l'accomplissement de cette fonction.

Ecoles

L'effectif scolaire du secteur « primaire » se présente comme suit pour l'année 1996-1997:

- Ecole Ami-Argand: 314 élèves répartis en 8 classes de division élémentaire, 6 classes de division moyenne et 3 classes de division spécialisée.
- Ecole Bon-Séjour: 120 élèves répartis en 2 classes de division élémentaire et 4 classes de division moyenne.
- Ecole Courvoisier: 39 élèves répartis en 2 classes de division élémentaire
- Ecole Lachenal: 261 élèves répartis en 14 classes, 5 de division élémentaire et 9 de division moyenne
- Ecole Montfleury 1: 185 élèves répartis en 6 classes de division élémentaire et 7 classes de division moyenne.
- Ecole Montfleury 2: 76 élèves répartis en 4 classes de division élémentaire.

Total: 994 élèves (90 de plus que l'année passée).

Les élèves domiciliés hors de la commune sont au nombre de 62.

Promotions

Le millésime « Fête des promotions 1996 » a été celui du changement.

Après de nombreuses séances, les membres du groupe de travail « promotions » ont étudié l'organisation de cette fête en formule « jeudi-vendredi », demandée par le Conseil municipal, à l'essai pour deux ans.

Pas facile de mener à bien l'opération et de donner satisfaction à tout le monde.

Cette première expérience permet de tirer des conclusions pour l'année 1997. L'ouvrage sera remis sur le métier pour l'affiner et en améliorer le déroulement.

Profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes impliquées dans l'organisation de la plus grande fête communale.

Environnement

Un petit pas après l'autre, sans grands flonflons, discrète à l'image de son président, la Commission de l'environnement empoigne les problèmes les uns après les autres, afin de faire progresser le respect de notre environnement, d'en améliorer sa qualité et de mettre tout en oeuvre pour susciter l'intérêt de la récupération auprès de la population versoisienne.

La première séance de la période administrative s'est déroulée dans les locaux de l'entreprise de récupération Serbeco, visite fort instructive montrant aux commissaires comment on récupère, comment on trie et vers quelles destinations s'en vont les ballots formés par nos déchets, car nos déchets voyagent pour être transformés.

Lors de la séance du 11 septembre, l'ordre du jour comprenait les points suivants:

- Budget:
Traitements et transports des ordures en hausse de 3% dus à la majoration des taxes d'incinération (Fr. 215.- la tonne) et 5% pour les transports; plus de population (10'000 habitants) et réajustement des coûts sont les causes de ces augmentations.
- Informations à la population:
Il faut noter des informations spécifiques à l'environnement, une action ramassage de sapins de Noël.

La commission attend aussi un rapport sur la tournée mensuelle complémentaire de ramassage des déchets dans la zone villas. Cette expérience s'étant déroulée favorablement, son extension pour toucher d'autres zones fut décidée.

La séance du 13 novembre permet de rappeler dans le détail ce qu'est l'opération OGURE (opération genevoise pour l'utilisation rationnelle de l'énergie); son but: réaliser 5% d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux.

En fin de séance, la commission décide d'étudier si la commune doit participer à la réalisation d'une installation de compostage dans le cadre du Groupement des Communes de la Rive droite, ou si elle peut envisager de poursuivre l'expérience réalisée au Nant-de-Braille.

Dans la séance du 29 janvier, tous les aspects d'un centre de compostage sont analysés et la commission décide, suite aux avis de MM. Landry et Mascherpa du Service de l'Environnement

(DIER), de mettre en conformité son aire de compostage et de poursuivre seule la fabrication de compost avec les déchets de jardins levés sur notre commune.

Elle a pris connaissance des tableaux statistiques de l'année écoulée des diverses opérations qu'elle gère. Le mot qui résume l'ensemble de celles-ci est stagnation: des ordures ménagères, de la récupération, etc.; succès grandissant de la récupération du PET et des textiles.

Les divers étaient, ce soir-là, fort nombreux: pylônes, proposition de visite de la zone alluviale, Ecogia, Pronatura et son action « vieux vergers », route du Pont-de-Bossy (fermeture à la circulation), stand de tir, journée de l'environnement, bourse aux vélos, réserve du Bois du Faisan. Bref, une belle soirée pour commencer l'année.

Le 12 mars, la commission s'est penchée sur l'organisation de la journée de l'environnement avec les thèmes suivants: les « vieux vergers », parcours d'information avec l'aide de panneaux, plantation de remplacement (5 cerisiers, 5 poiriers toutes tiges et variétés anciennes).

La commission apprend avec satisfaction que sa consœur gérant le domaine d'Ecogia a entrepris une étude pour chauffer l'ensemble des bâtiments avec des copeaux de bois.

Info-déchets

	1996	1995	1994	Evolution
	en to.	en to.	en to.	% 1995-1996
Ordures ménagères	3'384.00	3'219.00	3'145.47	5%
Papier	228.00	231.00	204.90	-1%
Verre	265.00	267.00	235.00	-1%
Piles/batteries	0.84	1.80	2.01	-53%
Aluminium	2.13	1.55	1.25	37%
Fer blanc	3.52	3.44	3.10	2%
Imputrescible	66.94	65.57	102.95	2%
PET	7.10	5.92	4.38	20%
Habits et chaussures	18.14	16.60	12.00	9%
Total	3'976	3'812	3'711	4%
Habitants	9'698	9'476	9'405	2%
kg./habitant	410	402	395	2%
<u>Coût</u>				
Transport	522'000.00	493'000.00	454'000.00	6%
Traitement	799'000.00	720'000.00	661'000.00	11%

Levée des ordures

	Budget	Compte
Ordures ménagères + imputrescibles	440'000.00	434'700.00
Papier	30'000.00	26'800.00
Verre	26'000.00	27'300.00
Alu / Fer	5'000.00	4'400.00
Déchets jardins + tonte CSV	26'000.00	20'400.00
Dépôt Voirie / Braille / Divers	8'000.00	8'400.00
Total	535'000.00	522'000.00

Traitement des déchets

	Budget	Compte
Ordures ménagères	710'000.00	727'800.00
Papier	8'000.00	15'800.00
Piles	2'000.00	100.00
Frigos	2'000.00	3'000.00
Déchets jardins y.c. broyage	33'000.00	21'800.00
Imputrescibles	9'000.00	6'500.00
PET - Alu - Fer	1'000.00	1'000.00
Divers (Voirie-Braille-CSV)	15'000.00	23'000.00
Total	780'000.00	799'000.00

1995

Divers :

Frigo : env. 106 frigos dont 60 avec vignettes

Huiles minérales + végétales : env. 3.000 litres

Déchets de jardins : essai de broyage et fabrication de compost en cours
400 m3/an compost.

Message de l'Association des Colombières (ACV)

En automne 1995, l'Association des Colombières, qui regroupe des riverains du chemin du même nom, a adressé à Monsieur Philippe Joye, chef du Département des Travaux Publics et de l'Energie, une demande de déclassement du Vallon de la Versoix afin de le préserver de toute construction future et de sauvegarder son rôle et son aspect naturel. Les bords et le fond de ce vallon jouent un rôle hydraulique essentiel, permettant de modérer les crues naturelles de la rivière.

Ce vallon fait partie d'une « pénétrante verte » de grande qualité, car quasiment continue, des rives du lac à Sauverny. On y trouve quantité d'espèces animales et végétales dignes du plus grand intérêt.

Certaines zones sont déjà tout à fait protégées comme le Bois du Faisan ou la zone alluviale de la Versoix, classée d'intérêt national et figurant à l'inventaire fédéral. C'est là aussi qu'un « sentier nature » a été réalisé récemment.

Et c'est dans ce vallon, dont les bords en aval ont déjà subi une pression urbanistique importante, qu'il est question de construire immeubles, villas et parkings sur des terrains qui bordent en grande partie la zone alluviale et qui doivent rester en zone verte afin de permettre à la rivière de déborder de façon naturelle.

Cette demande de déclassement du Vallon de la Versoix en « zone verte protégée » suit son cours et nous espérons vivement que tous les Versoisiens ainsi que leurs élus(es) seront sensibles à notre

démarche. Nous devons tous prendre conscience que conserver intact et dans son aspect naturel ce vallon constitue pour notre commune et pour les générations futures une richesse écologique inestimable.

F. Burnand, président de l'Association

Domaine d'Ecogia

S'il est une Commission qui doit travailler rapidement avec des délais impératifs, c'est bien celle d'Ecogia qu'animent MM. J.-P. Widmer, Président, et L. Rodriguez, vice-président, M. Courtois, S. Mazzone, M. Melo, P.-A. Monnet . Car, durant cet exercice, son activité sur le domaine s'est orientée sur la remise en état du grand corps de bâtiments et sur le vieux verger.

L'étude de faisabilité relatée par le compte rendu administratif de 1995 ayant démontré la souplesse d'utilisation des anciennes chambres, salles de classe et autres divers locaux, l'objectif de la Commission s'imposait à l'évidence, à savoir : s'atteler à la restauration de l'ancien orphelinat.

Dans un même temps, un utilisateur potentiel semblait s'intéresser à installer ses activités sur le site, démontrant on ne peut mieux les qualités d'un tel ensemble.

Les architectes mandatés, MM. Lehmann et Gardello du Bureau Grand & Praplan et associés, reçurent de la Commission mission de poursuivre leurs travaux pour aller jusqu'au dépôt d'une requête en autorisation de transformer auprès du DTPE.

Ainsi, durant tout l'hiver, la Commission analysera les diverses variantes, s'assurera de la concordance de ses vues avec celles du futur utilisateur représenté par son architecte.

En outre, elle a donné mandat à l'Office cantonal de l'énergie d'entreprendre une étude pour doter l'ensemble de l'habitat fixé sur le domaine d'un système de chauffage au bois car, d'après les données en vigueur, les 55 ha de bois appartenant à la Commune pourraient assurer une bonne partie de l'énergie nécessaire.

La requête a été déposée auprès du DTPE en mars et l'étude du chauffage au bois, entièrement financée par l'OCEN, a débouché sur des conclusions optimistes.

Quant au vieux verger, Versoix entend participer à l'effort consenti par d'autres communes du Canton pour sauvegarder les vergers d'autrefois. Elle a donc donné mandat à Pro Natura de planifier l'ensemble des travaux nécessaires à son entretien.

C'est pourquoi les nombreux promeneurs ont pu voir, dès février, M. Varidel, arboriculteur de Pro Natura, tailler les arbres puis, au printemps, avec des élèves des écoles de Versoix, planter des variétés anciennes pour occuper les espaces laissés vides par des arbres morts.

Ecogia vit... Ses perspectives de développement sont réelles et pourquoi pas, demain, Ecogia Centre de formation des délégués du CICR ? L'enjeu en vaut la peine. Alors souhaitons à la Commission qui préside aux destinées du domaine "Bon courage et bonne, très bonne chance".

Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 28 sorties, comptabilisé 377 heures pour diverses interventions, soit :

- feu de voiture
- feu d'appartement
- feu de chantier
- feu de haie
- inondations
- nid de guêpes
- feu Eglise néoapostolique
- arbre tombé ou mise en danger

La Compagnie est intervenue en renfort sur la commune de Genthod pour le feu de ferme chez M. Michel Gretegnny, comme le prévoit la loi F. 4, art 21, entraide intercommunale.

Ils ont assuré 8 gardes de salles et divers services lors de cortèges, Salle Lachenal, CSV, parking, manifestations, soit 64 heures de garde.

Rapport d'inspection

Inspection de la Compagnie samedi 2 novembre 1996 en présence du capitaine René Clot, inspecteur.

L'état du Corps est actuellement bien préparé pour remplir sa mission.

Les documents administratifs, livret de présence, plan hydraulique, etc. sont bien tenus.

L'effectif de la compagnie est de 50 hommes, dont 39 étaient présents à l'inspection.

Moyens d'alarme

Tous les membres du Corps sont raccordés au central d'alarme du service incendie et de secours. Les locaux à disposition répondent bien aux besoins de la commune.

Le matériel et les véhicules sont bien entretenus et d'un choix judicieux.

La compagnie est équipée de la tenue de feu et de celle de sortie, selon les prescriptions émises par le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales.

Le réseau hydraulique et les prises d'eau pour l'incendie couvrent bien le secteur, la signalisation est conforme à la réglementation.

Equipement du personnel

Achat d'équipement, pour nouveaux sapeurs, vestes de feu, gants, pantalons sortie, combi de salopettes.

Matériel

Divers matériels ont été acquis :

- matériel de signalisation
- matériel d'éclairage, projecteurs
- lampes halogènes portatives
- pantalons d'égoutier, tuyaux, extincteurs, échelle, corde de sauvetage

Véhicule

Le véhicule Pionnier, de marque Renault M 210-13, 4x4, commandé à la maison ERHSAM AG, en décembre 1995, nous a été livré le 4.12.96.

Ce véhicule nous donne entière satisfaction, son équipement nous permet d'intervenir pour diverses situations, soit:

- apport de matériel
- inondation
- signalisation
- tronçonnage d'arbres
- treuillage
- déplacement ou levage de charges.

Ce véhicule est équipé de tuyaux d'alimentation de 75 mm et de tuyaux de 55 mm, de lances de divers diamètres, de deux pompes électriques pour inondation, d'un groupe électrogène, d'un aspirateur à eau, d'un matériel de signalisation, d'une tronçonneuse, de deux appareils respiratoires de longue durée, d'un obturateur de tuyaux et coussin de levage, d'une échelle à allonge de 7m, ainsi que de divers autres petits matériels.

Cours de formation 1996

Ecole cantonale de formation

- Sap. Claudio De Benedetto
- Sap. Charles-Yves Uldry

Cours chauffeur permis C1

- Sap. Patrick Falconnet
- Sap. Pierre-Alain Grenier
- Sap. Christian Santschi
- Sap. Denis Le Mounier

Exercices: cours de cadre au sein de la compagnie

- 10 séances d'Etat Major
- 4 cours cadres pour officiers
- 2 cours chauffeurs
- 6 cours de la protection de la respiration
- 6 exercices de section ou compagnie
- ½ journée pour le contrôle des 213 points d'eau de la commune.

Démission

Nous avons pris acte de la démission suivante pour mise à la retraite: Sap. Michel Tantucci pour 25 ans de service.

Remerciements à ce sapeur pour les services rendus à la collectivité tout au long de ces nombreuses années passées au sein de la compagnie.

Au 31 mars 1997, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 4 officiers, 14 sous-officiers, 1 médecin, 34 sapeurs, soit un total de 53 hommes.

OPC Valavran

Organisme de protection civile - Valavran

Groupement des communes Bellevue/ Collex-Bossy/ Genthod/ Grand-Saconnex/
Pregny-Chambésy/ Versoix

Conformément aux objectifs fixés, nos efforts se sont portés durant cette année, essentiellement aux activités suivantes :

- réalisation du plan d'attribution
- remise du matériel destiné aux compagnies des sapeurs pompiers (motopompes, tuyaux, etc.)
- création du plan d'alarme
- contrôle, inventaire et localisation du matériel
- contrôle et organisation de l'entretien des constructions
- rapport d'incorporation.

Nos effectifs au 31 décembre 1996 sont :

- Effectif réglementaire 847 personnes
- Effectif (personnes formées) 657 «
- Effectif (personnes à former) 219 «

26 personnes font partie de l'Etat major.

Activités 1996

Le rapport d'incorporation, organisé cet automne, a permis d'incorporer 56 personnes dans différentes fonctions qui se répartissent par communes comme suit :

Bellevue	6 personnes
Collex-Bossy	5 «
Genthod	6 «
Grand-Saconnex	18 «
Pregny-Chambésy	5 «
Versoix	16 «

Rappelons que les cours d'introduction ainsi qu'une partie de la formation des cadres se font au Centre d'instruction de la Ville de Genève, situé à Richelien.

Sous la responsabilité de son chef, J. Martinoli, le Service protection de la population, composé des chefs de quartiers et des chefs d'îlots a suivi la réalisation du nouveau plan d'attribution basé sur les nouvelles prescriptions fédérales. En collaboration avec le Service du cadastre et sous la responsabilité du Service cantonal de la PC, une étude est en cours afin de pouvoir, grâce à la Géomatique, réaliser l'ensemble de ces planifications avec des moyens informatiques (attributions et plans).

Bien que cette situation présente, dans certaines communes, quelques déficits en places protégées, nous pouvons confirmer que pour l'ensemble du groupement, nous assumons la totalité de protection.

A ce propos, il est judicieux de rappeler aux propriétaires d'immeubles qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de protection civile, conformément à l'article 9 de la loi fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière. Il est notamment précisé que les joints de portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, de même que les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Attention ! Un contrôle systématique sera effectué ces prochaines années et sur la base de certains critères, les abris seront classés en trois catégories.

Administration

L'Office intercommunal, géré par Mme M.-J. Grenier, assume la totalité des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement. Après bouclage de notre deuxième exercice, les comptes ont été révisés et approuvés par la fiduciaire SCG Revision SA.

Objectif 1997

En plus de nos activités permanentes, nous devons porter un effort particulier sur l'information à notre population. Différents moyens sont à l'étude. Une ou deux sections de sauvetage, composées de personnes bien formées, équipées de notre nouveau matériel, devront être prêtes à collaborer avec les compagnies de sapeurs pompiers de nos communes. Pouvoir participer à des exercices communs et intervenir en cas de besoin par le recensement des constructions ainsi que de leur contrôle a permis de mettre au point un programme systématique d'entretien. Au niveau du matériel, sa localisation, l'inventaire et également son contrôle ont commencé. Il s'agit aussi d'une lourde tâche qui se poursuivra en 1997.

Sur un quota de 600 jours, accordés par le Service cantonal, 376 jours de service ont été accomplis.

Comme chaque année, l'essai annuel des sirènes d'alarme a eu lieu le mercredi 7 février 1996 à 13 h.30 pour l'enclenchement automatique, et à 13 h.40 pour l'enclenchement manuel. Ces deux essais n'ont donné lieu à aucune remarque. Une étude est en cours pour envisager la suppression de la sirène mobile de la Commune de Versoix.

Places protégées

Sur la base des informations communiquées par le Service cantonal, la situation au 31 décembre 1996 est la suivante :

	<i>Places</i>	<i>Habitants</i>
Bellevue	1618	1756
Collex-Bossy	1057	1139
Genthod	2125	2046
Grand-Saconnex	8429	7558
Pregny-Chambésy	2800	2947
Versoix	11761	9955
Total	27790	25401

soit une couverture de 109,5 %.

Police, circulation, ordre public

Résumé des activités de la gendarmerie pour l'ensemble des six communes du secteur attribué au poste de Versoix pour l'année 1996

Au regard des statistiques, nous constatons que durant l'année écoulée, une grande partie de notre temps a été consacré à:

- 1580 heures à la surveillance des missions diplomatiques
- 1693 requêtes diverses
- 1560 commandements de payer ont été notifiés
- 532 heures de patrouilles pédestres
- 119 heures d'ilotage
- 287 heures à assurer diverses tâches hors secteur
- 137 réquisitions à caractère social
- 68 heures à des plantons lors de réceptions diplomatiques ou autres
- 57 établissements publics sont sous le contrôle de notre poste
- 73 interventions pour du bruit
- 19 heures à témoigner devant les Tribunaux.

Afin de mener à bien ces diverses missions :

- 1067 heures supplémentaires ont été effectuées et 123'000 km ont été parcourus.

En plus des tâches spécifiques qui nous sont confiées, nous effectuons un nombre important d'heures pour de la formation continue (tir, cours informatique, gymnastique, etc.).

De plus, les heures consacrées à la surveillance en général pour le bien-être et la sécurité de 18690 citoyens ne sont pas chiffrées, ainsi que le temps passé à la réception du public.

En conclusion, je tiens à relever que notre travail est facilité par les très bons contacts que nous avons avec les Autorités de la population.

Maréchal Bourdin

N.B. : Ce rapport concerne les dicastères « Police-circulation » (A. Rességuier) et « Ordre public » (P.-M. Salamin).

Statistiques

Evolution en 1995 et 1996 de la population versoisienne

Total de la population au 31 décembre 1995 : 9527		
Total de la population au 31 décembre 1996 : 9955		
<i>Répartition</i>	1995	1996
Genevois	2742	2896
Confédérés	3201	3427
Etrangers	3584	3703
Totaux	9527	9955
	=====	=====

Etat civil

Registres spéciaux

Notre service de l'Etat civil a traité 82 dossiers de mariage en 1996, célébrés 63 mariages (78 en 1995), enregistré 33 décès (35 en 1995), 5 reconnaissances (2 en 1995). Aucune naissance n'est survenue (1 en 1995), à Versoix du 1er janvier au 31 décembre 1996.

Délivrance d'extraits des registres spéciaux

Durant cette même période, il a été délivré 271 extraits d'actes (207 en 1995).

Registre des familles

En 1996, la mise à jour du Registre des familles a occasionné l'inscription de 212 événements d'état civil (148 en 1995), dont la naturalisation de 45 étrangers (24 en 1995) et 13 confédérés (6 en 1995).

Commission des finances

Présidée par M. Saverio Lembo, la Commission s'est réunie à 10 reprises au cours de l'exercice écoulé.

Elle a préavisé favorablement pour Fr. 6'805.000,-- de crédits divers.

Elle a procédé à différentes analyses, tant pour la préparation du budget que pour l'approbation des comptes.

Etat des finances

Les comptes de l'exercice 1996 se bouclent par un déficit. Les revenus se sont élevés à Fr. 18'349'620,91, ce qui représente une augmentation de Fr. 1'233'733,36 ou 7,15 % par rapport aux comptes de 1995. Les dépenses, quant à elles, se sont élevées à Fr. 18'459'219,52, soit une

diminution par rapport aux comptes 1995, de Fr. 204'505,06 ou 1,1 %. Une provision pour dégrèvement fiscal sur le reliquat des personnes morales 1996 de Fr. 570'310,-- a été constituée.

Analyse des comptes de fonctionnement

Charges

Les charges d'exploitation ont atteint le montant de Fr. 18'459'219,52.

Par rapport aux comptes 1995, elles sont inférieures de Fr. 204'505,06 ou 1,1 %.

Commentaires

Charges du personnel

Fr. 4'637'142,20 en 1996 contre Fr. 4'721'611,38 en 1995, soit une diminution de 1,78 %.

Amortissements économiques

Fr. 4'177'657,90 en 1996 contre Fr. 4'099'868,60 en 1995, soit une progression de 1,89 %. Celle-ci est due aux amortissements pour divers bâtiments et divers travaux routiers Fr. 201'412,30.

Intérêts de la dette du Patrimoine administratif

Fr. 2'226'577,85 en 1996 et Fr. 2'176'788,14 en 1995, soit une progression de 2,28 %. Celle-ci provient de l'emprunt de Fr. 2'000'000,-- nécessité par le besoin de trésorerie destiné à financer les investissements 1996, et contracté auprès de Rentenanstalt à un taux de 4,15 %.

Compensation financière aux communes frontalières

Fr. 96'875,-- en 1996 contre Fr. 89'123,-- en 1995, soit une progression de 8,69 %. Ceci tend à prouver, en l'état, le maintien des emplois de personnes assujetties à l'impôt à la source dans notre Commune.

Dédommagement à des collectivités publiques (SIS, ACG, SIAG, Cheneviers)

Fr. 1'643'887,41 en 1996 contre Fr. 1'499'942,23 en 1995. Sont compris dans ce montant la facture des Cheneviers, le traitement des ordures plus Fr. 76'951,-- et celle du SIS, soit Fr. 65'610,--

Subventions accordées

Fr. 1'010'184,30 en 1996 contre Fr. 1'499'942,23 en 1995. Celles-ci sont en diminution de 18'56 %.

Biens, services et marchandises

Fr. 4'300'728,27, en diminution de Fr. 425'772,-- par rapport au budget, contre Fr. 4'372'397,40 en 1995, soit 9 %.

Recettes

Revenus des biens

Fr. 1'396'441,95 en 1996 contre Fr. 1'158'234,60 en 1995, soit 20,56 % de plus. Ces revenus supplémentaires proviennent d'une légère hausse de la participation du fonds d'équipement, et en 1996, des loyers pour Fr. 235'000,-- provenant des immeubles du P.F. sortis au compte de fonctionnement.

Revenus divers

Fr. 441'346,85 en 1996 contre Fr. 426'904,30 en 1995, soit 3,38 % de plus.

Participations à des recettes et contributions sans affectation

Fr. 116'344,28 en 1996 contre Fr. 98'177,10 en 1995, soit 18,5 % de plus.

Dédommagement de collectivités publiques

Fr. 187'775,60. en 1996 contre Fr. 213'810,05 en 1995.

Subventions et allocations

Fr. 1'736'194,10 en 1996 contre Fr. 1'474'525,80 en 1995, soit 17,74 % de plus, soit Fr. 261'668,30 qui sont une plus value du Fonds d'équipement de Fr 267'141,-- par rapport à 1995 et de subventions cantonales de Fr. 547'270,-- en moins par rapport à 1995.

L'ensemble des postes :

- Revenus des biens
- Revenus divers
- Participation à des recettes et contributions sans affectation
- Dédommagement de collectivités publiques
- Subventions et allocations,

font apparaître une hausse des revenus de Fr. 506'450,-- par rapport à 1995, soit + 15 %.

Commentaires

- La lecture des montants afférents à l'ensemble des dépenses de fonctionnement fait apparaître l'effort accompli par l'ensemble des divers services pour compresser au maximum les dépenses. S'il y a lieu de tirer un grand coup de chapeau devant les économies réalisées par rapport au budget de fonctionnement, il faut être conscient des limites de la compression pour tout un ensemble de travaux, de subventions si on ne veut pas que la situation ne se dégrade par trop rapidement.
- Notre compte auprès de l'Etat fut, ces 3 dernières années, c'est le moins que l'on puisse dire, fortement "chahuté". Plus de Fr. 1'500'000,-- de ressources fiscales ont transité indirectement sur celui-ci à la suite d'erreurs d'imputations, de taxations des services de l'Administration fiscale. Aujourd'hui, les sommes perçues en trop ont été rendues en totalité et notre compte comporte un solde positif qui améliore substantiellement notre trésorerie.
- Les montants investis en 1996 se sont élevés à Fr. 6'404'717,-- et ne représentent que le 54 % de ceux effectués en 1995. Ils ont été financés par les amortissements économiques Fr. 4'177'658,-- et des revenus divers Fr. 1'728'378,--. Notre capacité d'autofinancement s'est élevée à hauteur de Fr. 5'906'036,-- , soit 92,21 %.
- Si on additionne les dépenses d'investissement depuis 1991, celles-ci se montent à Fr. 49'586'812,-- subventions comprises, soit chaque année Fr. 8'265'000,--. Un si gros effort d'investissement en si peu d'années a asséché les finances communales et, pour que celles-ci demeurent saines, quelques années de répit seraient les bienvenues.

Recettes

- Les recettes fiscales prévues au budget se montaient à Fr. 13'250'000,--. Dans les comptes, elles figurent pour Fr. 13'116'988,--. L'écart de Fr. 133'012,-- , soit 1 % démontre la prudence du Conseil administratif à déterminer les revenus fiscaux en ces temps où l'économie est à la peine.
-
- Si le Fonds d'équipement communal s'est montré plus généreux, plus Fr. 75'305,-- , les autres sources de revenus n'ont pas atteint les montants prévus au budget. La péréquation intercommunale a été déficitaire de Fr. 65'000,--. La taxe professionnelle laisse apparaître un manque de Fr. 31'621,--.

ETATS FINANCIERS 1996

***Extrait du rapport sur le contrôle des comptes
de l'exercice 1996
établi par la Société de Contrôle Fiduciaire SA***

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 1996 de la Commune de Versoix.

Ci-après, sont joints les tableaux de la comptabilité:

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1996 (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES	BUDGET 1996		COMPTES 1996	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	72'200.00	0.00	71'964.55	0.00
02	Conseil administratif, maire et adjoints	159'100.00	0.00	153'950.85	0.00
05	Administration générale	2'127'760.00	27'500.00	2'047'245.70	49'808.35
08	Immeubles du patrimoine administratif	1'348'940.00	252'770.00	1'283'249.95	289'399.00
09	Autres charges et revenus	27'800.00	643'000.00	17'245.00	691'303.45
10	Etat civil	117'413.00	18'500.00	120'948.80	25'840.90
11	Police municipale	96'760.00	8'500.00	93'275.15	7'108.30
14	Incendie et secours	458'800.00	93'000.00	464'786.05	74'012.80
16	Protection civile	268'900.00	104'000.00	256'722.35	104'507.40
21	Ecoles publiques	2'789'418.00	58'700.00	2'700'516.56	69'044.15
30	Encouragement à la culture	508'188.00	55'500.00	462'998.95	49'865.40
33	Parcs et promenades	448'515.00	0.00	438'114.45	0.00
34	Sports	1'895'385.00	223'600.00	1'827'376.50	187'487.80
35	Autres loisirs	50'400.00	2'250.00	54'513.20	2'250.00
54	Institutions pour la jeunesse	1'046'840.00	126'000.00	1'065'214.55	133'896.50
58	Aide sociale	483'570.00	55'300.00	465'427.40	49'956.00
62	Routes communales	1'922'826.00	29'500.00	1'904'796.75	28'460.00
65	Trafic régional	9'750.00	5'000.00	9'351.00	8'501.50
71	Protection des eaux	574'375.00	0.00	566'017.70	0.00
72	Traitement des déchets	1'315'000.00	0.00	1'316'298.27	0.00
74	Cimetière et crématoire	22'375.00	3'000.00	17'047.90	5'546.00
78	Autres tâches protection de l'environnement	34'500.00	0.00	21'628.55	0.00
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
90	Impôts	780'600.00	14'739'200.00	849'764.08	14'513'849.61
94	Charges et revenus des capitaux	2'189'000.00	1'783'500.00	2'230'095.26	1'828'783.75
95	Immeubles du patrimoine financier	120'000.00	335'000.00	20'670.00	230'000.00
	T O T A U X	18'868'415.00	18'563'820.00	18'459'219.52	18'349'620.91
	Boni budgétisé	-304'595.00			
	Excédent des revenus / (charges)			-109'598.61	
				18'349'620.91	18'349'620.91

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1996 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 1996	COMPTES 1996
300	Autorités et commissions	154'200.00	153'776.00
301	Traitement du personnel	3'625'830.00	3'603'908.10
303	Assurances sociales	321'470.00	300'799.10
304	Caisse de pensions et de prévoyance	344'481.00	364'705.15
305	Assurance-maladie et accidents	124'326.00	116'009.10
306	Prestations en nature	0.00	3'195.00
307	Prestations aux pensionnés	75'050.00	74'960.50
309	Autres charges de personnel	28'000.00	19'789.25
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	166'500.00	155'564.00
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	114'000.00	76'329.20
312	Eau, énergie, combustibles	574'000.00	544'826.95
313	Achat de fournitures et de marchandises	371'250.00	348'532.66
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'080'000.00	951'893.80
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	107'600.00	81'439.75
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	270'600.00	243'710.20
317	Dédommagements	87'600.00	63'764.05
318	Honoraires et prestations de service	1'394'450.00	1'286'148.56
319	Frais divers	560'500.00	548'519.10
322	Dettes à moyen et long termes	2'186'000.00	2'226'577.85
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	300'000.00	366'166.59
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'177'658.00	4'177'657.90
346	Compensation financière aux communes françaises	82'600.00	96'875.00
351	Cantons	1'204'700.00	1'202'960.81
352	Communes	436'300.00	440'926.60
361	Cantons	0.00	0.00
363	Propres établissements	147'000.00	111'477.25
365	Institutions privées	674'500.00	661'753.70
366	Personnes physiques	179'800.00	162'756.55
367	Etranger	80'000.00	74'196.80
T O T A U X		18'868'415.00	18'459'219.52

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1996 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	R E V E N U S	
		BUDGET 1996	COMPTES 1996
400	Impôts sur le revenu et la fortune	12'950'000.00	12'545'486.28
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	300'000.00	583'630.85
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	1'089'000.00	1'024'022.00
409	Taxe professionnelle communale	350'000.00	318'379.00
420	Banques	45'000.00	27'060.20
421	Créances du patrimoine financier	50'000.00	28'500.00
422	Capitaux du patrimoine financier	20'000.00	29'281.05
423	Immeubles du patrimoine financier	335'000.00	230'000.00
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	0.00	0.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'500.00	28'637.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	979'570.00	1'052'963.20
431	Emoluments administratifs	8'500.00	9'505.90
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	247'250.00	218'488.25
435	Ventes de marchandises	117'500.00	127'330.45
436	Dédommagements de tiers	50'000.00	84'845.25
439	Autres contributions	1'200.00	1'177.00
441	Part à des recettes cantonales	140'000.00	113'347.38
444	Contributions cantonales	3'000.00	2'996.90
451	Cantons	500.00	0.00
452	Communes	188'800.00	187'775.60
460	Confédération	0.00	0.00
461	Cantons	0.00	604.60
469	Autres subventions et allocations	1'660'000.00	1'735'589.50
T O T A U X		18'563'820.00	18'349'620.91

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1996

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 96	COMPTES 96	%
30	Charges de personnel	4'673'357.00	4'637'142.20	-0.77
31	Biens, services et marchandises	4'726'500.00	4'300'728.27	-9.01
32	Intérêts passifs	2'186'000.00	2'226'577.85	1.86
330	Pertes s/débiteurs	300'000.00	366'166.59	22.06
331	Amortissements	4'177'658.00	4'177'657.90	0.00
34	Contributions à d'autres collectivités	82'600.00	96'875.00	17.28
35	Dédommagements à collect. publiques	1'641'000.00	1'643'887.41	0.18
36	Subventions accordées	1'081'300.00	1'010'184.30	-6.58
TOTAL		18'868'415.00	18'459'219.52	-2.17

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 96	COMPTES 96	%
40	Impôts	14'689'000.00	14'471'518.13	-1.48
42	Revenus de biens	1'458'070.00	1'396'441.95	-4.23
43	Revenus divers	424'450.00	441'346.85	3.98
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	143'000.00	116'344.28	-18.64
45	Dédommagements de collect. publiques	189'300.00	187'775.60	-0.81
46	Subventions et allocations	1'660'000.00	1'736'194.10	4.59
TOTAL		18'563'820.00	18'349'620.91	-1.15

RESULTATS EXERCICE

-304'595.00

-109'598.61

TABEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Libellé	Date délibération	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1995	Paielements effectués en 1996	Total dépenses au 31-12-1996	Solde	Prélèvement
Transformation annexe de la Mairie	27-02-1991	2'330'000.00	2'363'296.00	54'230.90	2'417'526.90	-87'526.90	Emprunt
Construction école Ami-Argand	22-04-1991	21'768'890.00	21'802'240.00	2'553'714.30	24'355'954.30	-2'587'064.30	Emprunt
Pénétrante Versoix-la-Ville	24-06-1991	360'000.00	393'413.00	116'922.50	510'335.50	-150'335.50	Emprunt
Place et rampe de la Gare	01-03-1993	830'000.00	864'029.00	123'806.50	987'835.50	-157'835.50	Emprunt
Etude d'aménagement de Versoix	26-04-1993	50'000.00	84'085.00	42'912.05	126'997.05	-76'997.05	Emprunt
Crèche maison Bonnet	21-06-1993	4'498'500.00	4'532'641.00	2'764'385.00	7'297'026.00	-2'798'526.00	Emprunt
Informatique 95	11-04-1994	100'000.00	134'435.00	20'000.00	154'435.00	-54'435.00	Emprunt
Réfection Av.Lachenal (St-Loup/Dégailier)	16-05-1994	868'000.00	902'470.00	810'954.70	1'713'424.70	-845'424.70	Emprunt
Réfection école Lachenal bât. E	16-05-1994	1'950'000.00	1'984'470.00	759'933.00	2'744'403.00	-794'403.00	Emprunt
Réfection école Lachenal bât. D	13-03-1995	1'820'000.00	1'854'771.00	536'440.15	2'391'211.15	-571'211.15	Emprunt
Secrétariat-buvette Tennis Club, CSV	24-04-1995	90'000.00	124'813.00	11'533.60	136'346.60	-46'346.60	Emprunt
Réfection rue des Moulins	24-04-1995	640'000.00	674'813.00	493'645.65	1'168'458.65	-528'458.65	Emprunt
Collecteur Passage sous-voies	25-04-1995	145'000.00	179'814.00	2'227.65	182'041.65	-37'041.65	TAXES
Collecteur Hauts-de-St-Loup	25-04-1995	2'040'000.00	2'074'814.00	817'126.70	2'891'940.70	-851'940.70	Emprunt
Réfection Ecole de Montfleury 1	15-04-1996	1'020'000.00	0.00	538'014.00	538'014.00	481'986.00	Emprunt
Réfection école Lachenal bât. C	15-04-1996	1'890'000.00	0.00	751'326.35	751'326.35	1'138'673.65	Emprunt
Réfection buvette Port-Choiseul	16-09-1996	60'000.00	0.00	33'271.50	33'271.50	26'728.50	Emprunt
Réfection école Lachenal bât. B	29-10-1996	2'470'000.00	0.00	0.00	0.00	2'470'000.00	Emprunt

TOTAUX 42'930'390.00 37'970'104.00 10'430'444.55 48'400'548.55 -5'470'158.55

		Bilan au 01-12-1996	Bilan au 31-12-1996
1	ACTIF	82'662'291.31	84'258'602.92
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	Disponibilités	2'277'165.28	740'354.71
100	Caisses	27'338.10	8'450.15
101	Chèques postaux	81'120.44	80'408.29
102	Banques	1'599'532.33	522'330.13
103	Etat de Genève	569'174.41	129'166.14
11	Avoirs	4'119'625.58	5'917'576.83
111	Comptes courants	-961'829.02	271'265.41
112	Impôts à encaisser	3'353'450.76	3'723'280.64
115	Autres débiteurs	279'839.84	207'725.78
116	Avoirs à terme fixe	0.00	0.00
118	Compte de liaison	1'448'164.00	1'715'305.00
12	Placements	16'921'794.05	17'355'024.62
121	Actions et parts sociales	5'062.00	5'062.00
122	Prêts	139'875.75	161'949.45
123	Immeubles	16'776'856.30	17'188'013.17
13	Actifs transitoires	292'768.10	669'825.26
130	Intérêts	0.00	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
132	Assurances	0.00	0.00
139	Autres comptes transitoires	292'768.10	669'825.26
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	Investissements	55'707'086.30	56'181'969.50
140	Terrains non bâtis	232'285.90	204'956.00
141	Ouvrages de génie civil	7'573'860.45	7'362'266.80
143	Terrains bâtis	47'198'970.75	47'757'071.20
145	Forêts	46'003.00	43'803.00
146	Mobilier, machines, véhicules	655'966.20	813'872.50
15	Prêts et participations permanentes	3'343'852.00	3'393'852.00
152	Communes	1'633'100.00	1'633'100.00
153	Propres établissements	1'143'001.00	1'143'001.00
154	Sociétés d'économie mixte	567'751.00	617'751.00

		Bilan au 01-12-1996	Bilan au 31-12-1996
2	PASSIF	82'662'291.31	84'258'602.92
	ENGAGEMENTS		
20	Engagements courants	1'089'991.55	554'018.00
200	Créanciers	1'034'657.25	473'806.70
204	Subventions à verser	52'028.30	77'296.80
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	3'306.00	2'914.50
22	Dettes à moyen et long termes	40'830'703.00	42'902'436.00
221	Reconnaissance de dettes	22'830'703.00	24'902'436.00
223	Emprunts par obligations	18'000'000.00	18'000'000.00
23	Engagements envers entités particulières	267'907.57	18'374.98
233	Fonds et fondations	267'907.57	18'374.98
24	Provisions	545'509.71	689'290.12
240	Compte de fonctionnement	545'509.71	689'290.12
25	Passifs transitoires	1'043'203.00	1'083'688.00
250	Intérêts	1'043'203.00	1'083'688.00
259	Autres comptes transitoires	0.00	0.00
28	Engagements envers les financements spéciaux	1'843'328.35	2'078'746.30
280	Taxes d'équipement	822'132.50	825'777.50
282	Taxes d'écoulement	298'499.05	275'684.45
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	126'174.40	140'029.00
288	Immeubles locatifs	596'522.40	837'255.35
29	Fortune nette		
290	Fortune	37'041'648.13	36'932'049.52

RECONNAISSANCE DE DETTES

ECHEANCES	EMPRUNTS	AUPRES DE :	SOLDES AU 31-12-96	TAUX	ECHEANCES	INTERETS
19/11/2002	1'200'000.00	BANQUE CANTONALE DE GENEVE	498'176.85	2.7500	19 nov/	13'699.86
30/03/2020	1'200'000.00	BANQUE CANTONALE DE GENEVE	980'870.00	5.7500	30 mar/	56'400.03
22/10/2001	2'000'000.00	BANQUE CANTONALE DE GENEVE	723'390.00	2.7500	22 oct/	19'893.23
21/02/1997	1'000'000.00	BANQUE CANTONALE DE GENEVE	1'000'000.00	2.4375	21 fév/	24'375.00
20/09/2002	2'000'000.00	C.N.A.	700'000.00	5.0000	20 sep/	35'000.00
30/11/1999	2'000'000.00	C.N.A.	600'000.00	6.0000	30 nov/	36'000.00
17/01/1994	3'000'000.00	C.N.A.	3'000'000.00	4.5000	17 jan/	135'000.00
31/03/2001	3'000'000.00	C.N.A.	3'000'000.00	7.0000	31 mar/	210'000.00
08/05/1995	5'000'000.00	C.N.A.	5'000'000.00	5.2500	08 mai/	262'500.00
28/02/1997	400'000.00	RAIFFEISEN	400'000.00	2.7500	28 fév/	11'000.00
22/09/2000	2'000'000.00	RENTENANSTALT	2'000'000.00	4.7500	22 sep/	95'000.00
02/05/2002	2'000'000.00	RENTENANST.	2'000'000.00	4.1500	02 mai/	83'000.00
09/05/1995	3'000'000.00	RENTENANST.	3'000'000.00	5.2500	09 mai/	157'500.00
01/11/2001	2'000'000.00	WINTERTHUR	2'000'000.00	6.8750	01 nov/	137'500.00
Sous-total			24'902'436.85			1'276'868.11

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

05/05/1998	2'000'000.00	COFICOGE	2'000'000.00	4.2500	05 mai/	85'000.00
05/11/2000	2'000'000.00	COFICOGE	2'000'000.00	7.2500	05 nov/	145'000.00
01/03/1998	3'000'000.00	COFICOGE	3'000'000.00	4.2500	01 mar/	127'500.00
10/12/2001	3'000'000.00	COFICOGE	3'000'000.00	6.7500	10 déc/	202'500.00
05/03/1997	4'000'000.00	COFICOGE	4'000'000.00	4.2500	05 mar/	170'000.00
03/12/2002	4'000'000.00	COFICOGE	4'000'000.00	6.5000	03 déc/	260'000.00
Sous-total			18'000'000.00			990'000.00

FINANCES ET IMPOTS

	<u>1996</u>	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Total des revenus	18'349'621.00	17'125'848.00	17'169'836.00
Total des dépenses	18'459'220.00	18'663'725.00	17'142'596.00
Bénéfice / (Perte)	-109'599.00	-1'537'877.00	27'240.00
Impôt sur revenus et fortune personnes physiques	12'545'486.00	11'386'277.00	11'741'513.00
Impôt sur bénéfice et capital personnes morales	571'502.00	804'955.00	370'936.00
Impôt spécial s/bénéfice immobilier	42'331.00	28'902.00	48'559.00
Taux des centimes additionnels	50	50	50
Valeur du centime de production des personnes physiques	244'433.00	225'910.00	239'237.00
Taxe professionnelle communale	318'379.00	375'746.00	390'141.00
Part privilégiée	77 %	76 %	79 %
Capacité financière	52	53.37	50.37

Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1996 :

- au 31 décembre 1996, accroissement du bilan de 1,93 %;
- diminution des disponibilités, mais
- nette augmentation des avoirs, à cause du solde créancier du compte budgétaire qui régresse de plus de Fr. 1'200'000,--;
- nouvelle hausse du reliquat des impôts communaux à encaisser;
- hausse également des immeubles du patrimoine financier pour des dépenses concernant la réfection de l'aumônerie d'Ecogia;
- investissements nets du patrimoine administratif pour Fr. 4'652'541,10, compensés par les amortissements économiques s'élevant à Fr. 4'177'657,90, d'où l'augmentation nette des investissements de Fr. 474'883,20;
- emprunt à long terme de Fr. 2'000'000,-- contracté en 1996; la dette communale consolidée représente Fr. 4'310,-- par habitant au 31 décembre 1996, contre Fr. 4'285,-- à fin 1995;
- forte régression de l'insuffisance des investissements;
- diminution des charges de fonctionnement (- 1,10 %) et hausse sensible des revenus (+ 7,15 %), évolution inverse de celle de 1995;
- sensible augmentation des centimes additionnels des personnes physiques (+ 10,18 %);
- excédent de charges inférieur à celui de l'exercice précédent.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 1996 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département de l'intérieur, en ce qui concerne l'application du plan comptable des Communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1996.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix qui vous sont soumis pour l'exercice 1996.

**Rapport de la Commission des finances du 6 mai 1996
après vérification des comptes de l'exercice 1996**

Madame,
Monsieur le Conseiller,

En date des 29 avril et 6 mai 1997, la Commission des finances s'est réunie pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1996.

Etaient présents :

M. Pierre-Marie Salamin, Maire;

Mmes Sylvie Genequand, Martine Melo, Michèle Robas, Marie-José Sauter, MM. Michel Warinsky, vice-président, Michel Courtois, Pierre-Alain Monnet, Luis Rodriguez, Conseillers municipaux;

MM. Alain Rességuier et René Schneckeburger, Conseillers administratifs;

M. Jean Biedermann, de la Société fiduciaire SCF Revision SA;

MM. Michel Morzier, Secrétaire général et Michel Cela, Chef du Service comptable de la Commune.

Les comptes se présentent de la manière suivante :

	Budget	Comptes
Aux recettes	Fr. 18'563'820,--	Fr. 18'349'620,91
Aux dépenses	Fr. 18'868'415,--	Fr. 18'459'219,52

laissant apparaître un excédent de charges de Fr. 109'598,61 qui diminuera la fortune nette.

Le bilan au 31 décembre 1996 totalise, tant à l'actif qu'au passif	Fr. 84'258'602,92
La fortune communale s'élève à	Fr. 36'932'049,52
La dette communale s'élève à	Fr. 42'902'436,--.

Après avoir obtenu toutes les indications désirées, la Commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui sont proposés et d'en donner décharge au Conseil administratif.

La Commission remercie la Société fiduciaire SCF Revision SA pour son rapport qui facilite son travail de vérification.

Le Président de la Commission des finances :
Saverio Lembo

Séance du Conseil municipal du 10 juin 1996
Extrait du procès-verbal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Conformément aux art. 30, alinéa 1, lettre F et 75, alinéa 1 de la Loi sur l'Administration des Communes du 14 avril 1984;

Vu le compte administratif pour l'exercice 1996 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement;

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 1996 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département;

Vu le rapport de la Fiduciaire SCF Revision SA du 23 avril 1997;

Vu les préavis de la Commission des finances du 29 avril 1997 et du 6 mai 1997;

Sur proposition du Conseil administratif,

d é c i d e
par 18 oui et 2 non

1. d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 1996;
2. d'approuver le compte de fonctionnement 1996 pour un montant de Fr. 18'459'219,52 aux charges et de Fr. 18'349'620,91 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à Fr. 109'598,61;
3. d'approuver le compte des investissements 1996 pour un montant de Fr. 6'380'919,55 aux dépenses et de Fr. 1'728'378,45 aux recettes, l'augmentation nette des investissements s'élevant à Fr. 4'652'541,10;
4. d'approuver le financement des investissements nets par l'autofinancement à raison de Fr. 4'068'059,29, soit Fr. 4'177'657,90 d'amortissement dont à déduire l'excédent de charges du compte de fonctionnement pour un montant de Fr. 109'598,61.

Les dépenses d'investissement nettes ont été couvertes à raison de 87,4 % par l'autofinancement et l'insuffisance de financement s'élève à Fr. 584'481,81;

5. d'approuver la diminution de la fortune nette s'élevant à Fr. 109'598,91 représentant l'excédent des charges du compte de fonctionnement;
6. d'approuver le bilan au 31 décembre 1996 totalisant tant à l'actif qu'au passif Fr. 84'258'602,92.

Le mot du Maire

L'événement qui marquera l'histoire de Versoix pour cette année sera certainement l'arrivée de la 10'000ème habitante de notre commune. Versoix, lieu d'accueil, à l'image de notre époque, la naissance d'Emily Meyer, charmante blonde nordique, est survenue alors que ses parents s'installaient provisoirement dans notre commune pour des raisons professionnelles.

Espérée par Voltaire, la ville de Versoix aura attendu près de 230 années pour concrétiser ce voeu.

Une ville, c'est un mouvement continu, et cette année fut marquée par des projets ou des événements en constante évolution de réflexion et d'action.

Les sujets traités dans ce compte rendu le prouvent.

En les affrontant avec réalisme, et surtout avec l'engagement efficace du personnel communal, c'est l'assurance de maintenir et d'améliorer, malgré la période difficile que nous traversons, le bien-être et la qualité de la vie à Versoix.

Je n'oublierai pas d'associer toutes les bonnes volontés oeuvrant avec enthousiasme et bénévolat dans les sociétés, mouvements ou associations, que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de plus de 120 invitations auxquelles ma place honorifique de Maire m'a permis de répondre.

Pour Versoix, soyez-en remerciés.

Alain Rességuier, Maire

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif.

Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30
Compte de chèques postaux : 12-2857-6. - Tél. 755.21.21 - Fax : 755.48.92.

Cartes d'identité : établies à la Mairie de Versoix du lundi au vendredi : matin de 10 h. à 12 h. (sauf jeudi); après-midi de 15 h. à 16 h.

Etat civil

Mariages : les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi.
Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations : en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres.
Concessionnaire officiel : Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342.30.60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755.15.10.

Garderie de dépannage « Les Mouflets »

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755.56.82.

Garderie de Montfleury

Téléphone 755.48.67.

Crèche Fleurimage

1, ch. de Montfleury. Téléphone : 755.48.38

Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h. et le jeudi de 15h30 à 17h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements : téléphone 755.22.17 ou 755.59.28.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture : mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

Renseignements

Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775.24.24. Fax 755.69.18.

Foyer de jour « Livada »

Téléphone 775.20.54.

Centre social intercommunal

5, chemin de Versoix-la-Ville. Téléphone 779.25.66. Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (fermé le lundi matin).

Association genevoise d'aide à domicile AGAD : **Permanence de 8h30 à 10h30**

Mme Rau. Téléphone 755.57.17.
Mme Muller. Téléphone 755.61.88.

Hospice général

Téléphone 755.27.75

Permanence avocats

Téléphone 779.25.86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

SASCOM (infirmières)

Renseignements téléphone 755.10.80.

Service d'orientation

du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 779.13.43.

Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755.31.35 / Montfleury, tél. 755.43.31 / Lachenal, tél. 755.28.01.

Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mme S. Piccot. Téléphone 755.43.95.

Inspecteur du bétail

M. René Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774.16.38.

Service du feu

Etat-major : Cap. F. Blanchard, téléphone 755.29.70, natel 079.310.10.21; Plt E. Vögeli, téléphone 755.47.58; Lt J. Kursner, téléphone 779.04.76; Lt Ph. Décrind, téléphone 755.48.42; Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755.38.12; Sgtn C. Moret, téléphone 755.32.85.

Renseignements

Protection civile

Chef intercommunal : M. Jean-Marc Leuba, p.ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755.10.21.

Levée des ordures

Secteur lac : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

Secteur Jura : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (ferraille, etc.) dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.
L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.
Ramassage des déchets de taille de haies dans le secteur villa chaque 4ème mardi du mois, sauf mois de janvier, février, août, décembre.

Déchets toxiques

Retour à la quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755.26.36.

Réfrigérateurs

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie. Coût : Fr. 70.--.

Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

Papier

Bennes aux parkings de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.
Tournée porte-à-porte (à déposer au même endroit que les ordures ménagères) le 2ème mardi de chaque mois.

Renseignements

Piles

Parkings Lachenal et Bordier, ou retour chez le commerçant

Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal / Parking Bordier

Déchets encombrants

Se renseigner c/o Odelet Transport, téléphone 367.15.10

Renseignements Info-déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 755.21.21
DIER - Infeau-déchets, téléphone 327.47.11

Services industriels (eau, gaz, électricité)

Chemin Château-Bloc 2, Le Lignon, 1211 Genève 2, téléphone 420.88.11

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation *écrite* de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Renseignements

Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Ramonage

Maître ramoneur : M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757.29.33 (Natel 077.25.60.15).

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'Ecole-de-Médecine, Genève.

Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

Ecoles publiques

<i>Classes primaires</i>	Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 755.12.50 Ecole de Montfleury 1 : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31 Ecole Ami-Argand: Bernard Sommer, maître principal, tél. 779.09.00 Ecole de Bon-Séjour : Pierre-Olivier Chapuis, maître principal, tél. 755.53.53
<i>Classes enfantines</i>	Groupe Lachenal : Mme Michèle Biollay, maîtresse principale, tél. 755.64.76 Chemin Courvoisier, Mme Anne Girardet, maîtresse principale, tél. 755.28.77 Ecole Ami-Argand : Mme Christine Chapuis, maîtresse principale, tél. 770.09.00 Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31 Ecole de Montfleury II : Mme Nicole Berger, maîtresse principale, tél.755.47.21
<i>Cycle d'orientation</i>	ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755.42.25

Paroisses

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, tél. 755.12.44
Président Conseil de Paroisse, M. André Estier, Chemin Mégard 5, tél. 755.18.31

Paroisse protestante, M. le Pasteur Josef Benes, route de Sauverny 7, tél. 755.27.57
Président Conseil de Paroisse, M. Christian Grosclaude, route de Suisse 99, tél. 755.17.67

Renseignements

Sociétés et groupements locaux

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	M. M. Guglielmetti, Collex	774.11.37
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755.29.70
Sauvetage du Léman	M. Jean-Paul Amiet	755.29.67
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755.12.36
Cité Choiseul	M. Alain Bourguignon	755.36.05
Colombières	M. Frank Burnand	755.55.45
Le Domaine	M. Ernest Wagner	755.60.35
Montfleury	M. Cédric Lambert	755.48.66
Richelien	M. Pierre Meyll	755.19.14
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755.36.25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	M. H. Thiévent	755.23.71
Dames foraines	Mme A. Wetzel	077/24.51.59
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Michèle Blanchard	755.33.89
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. Ch. Mazenauer	755.52.27
Groupe scouts Th.-Vernes	M. Basilio Curvaia	779.14.42
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme Andrée Wasser	755.33.52
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. Gilbert Tonetti	755.43.71
Parlement des Jeunes	M. Christian Leiser	755.55.85
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	M. R. Kopp	755.47.11
Culture et loisirs		
Alroma	Mme Valérie Racine	776.83.63
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755.16.53
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755.41.97
Club des Aînés	Mme J. Duflon	755.24.17
Club de bridge	Mme J. Chappuis	361.24.29
Confrérie des oenologues	M. Antonio Conti	755.23.03
Confrérie des potes-au-feu	M. R. Aeschbach, Bogis-Bossey	776.30.60
Costumes genevois	Mme Solange Kindler	755.13.87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755.43.95
École & Quartier	M. Claudio Pisani	755.56.81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774.15.17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779.09.70
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755.21.21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	779.00.29

Renseignements

Sociétés et groupements locaux (suite)

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Sports		
Badminton-Club	M. Ph. Chevallier	755.61.20
Basket-Club	M.O. Schott	776.40.07
Cavaliers	M. C. Lehmann	755.20.65
Club nautique	Secrétariat	755.35.00
Sauvetage du Léman	M. J.-P. Amiet	755.29.67
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796.33.86
Football-Club	M. J.-C. Roder	755.61.52
Gymnastique (FSG)	M. D. Fragnière	755.22.49
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755.11.53
JMRCV	M. Philippe Blanchard	755.33.89
Judo-Club	M. S. Cavallero	779.08.70
Model-Club	M. F. Parodi	345.35.29
Ski-Club	M. D. Mettaz	755.42.38
Tennis-Club	M. A. Szulé	755.40.83
Tennis de table	M. J.-J. Bader	755.23.16
Tir	M. J.-P. Marquis	755.45.18
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Robert Detraz	755.12.72
Versoix-Bikers	M. Donato Domini	755.33.97

Partis politiques de Versoix

Présidents :

M. Patrick Schmied	50, Gd-Montfleury	Parti démocrate-chrétien
M. Sergio Mazzone	2, ch. Terray	Parti écologiste
M. Pierre Meyll	5, ch. Roup	Entente communale Vx
M. Eric Boehm	4A, rte de St-Loup	Parti libéral
M. Patrick Malek-Asghar	81, rte de St-Loup	Parti radical
M. Frank Burnand	33B, ch. des Colombières	Parti socialiste